Sommaire

Les Alpes-Maritimes 3
- Géographie
- La cartographie des risques courants

Le SDIS 06 6
- Une vue d'ensemble du SDIS 06
- Compétences et missions
- Classement du SDIS
- L'Organisation fonctionnelle
- Le fonctionnement des instances

L'Activité opérationnelle 10
- Evolution depuis 2006
- Activité opérationnelle 2015
- La population à couvrir
- Le Nb d'interventions par commune
- Le Nb de sorties de secours par CIS
- Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

La Prévention 17
- Installations classées pour la Protection de l'Environnement : BILAN 2015
- Prévenir…

Les Personnels 19
- L'effectif 2015 et sa répartition
- Le taux d'encadrement des effectifs
- L'effectif SPP et PATS par catégorie

Le SSSM 20
- Ses missions
- Les effectifs du SSSM
- Mission appui en logistique médicale
- Les missions vétérinaires
- La Pharmacie à Usage Intérieur

Le GF Citoyenneté 25
- Objectifs, moyens, actions réalisées

Les Moyens 28
- Les véhicules, les moyens nautiques
- Les sections opérationnelles spécialisées
- Les infrastructures
- Bilan du plan pluriannuel bâtimentaire 2007-2011
- Zoom sur les réalisations bâtimentaires 2014
- Un nouveau plan pluriannuel pour 2016-2021

Les Finances 32
- Evolution depuis 2006
- Le budget 2015
- Le financement du SDIS

La Commande Publique 35
- L'Evolution du groupement de commandes ULISS
- L'accord cadre national « Fournitures d'énergies »
- Les chiffres clés de l'activité de la commande publique

Les faits marquants 2015 37
- Feux d'appartements
- 24 nouveaux SPP au SDIS 06
- Eté 2015 : deux feux de forêts importants
- Accident de bus sur l'autoroute A8 à Nice
- Des inondations exceptionnelles

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

ALPES MARITIMES

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS

La publication du rapport d'activité est un rendez-vous annuel particulier pour le SDIS des Alpes-Maritimes, puisqu'il permet de revenir sur les actions quotidiennes et les temps forts qui ont rythmé la vie de l'établissement public.

L'année 2015 aura été marquée par les inondations dramatiques du 3 octobre au cours desquelles 20 maralpins ont perdu la vie sur les secteurs de Mandelieu, Cannes, Le Cannet, Mougins, Vallauris, Antibes et Biot. Ce bilan aurait pu être encore plus lourd sans l'engagement exemplaire et le professionnalisme des sapeurs-pompiers. Près de 400 personnes ont été sauvées de la noyade lors de cette nuit tragique. 8 700 appels ont été traités par le CODIS et les deux centres de traitement de l'alerte du département, pour un total de 3 026 interventions effectuées pendant cinq jours consécutifs, mobilisant près de 2 200 sapeurs-pompiers.

Ces évènements dramatiques ont conduit le groupement « citoyenneté » à renforcer les formations et les actions de sensibilisation des populations qu'il mène depuis plus de 20 ans. 550 actions à la prévention des risques ont été conduites en 2015, au profit de 24 000 enfants et adultes. …/…

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS (SUITE)

Depuis 1995, c'est près de 300 000 habitants du département qui ont suivi une formation citoyenne, faisant du SDIS06 un pionnier de la prévention.

2015 aura aussi connu une recrudescence des incendies d'espaces naturels avec 36 feux et 270 hectares de végétation détruits. Deux accidents spectaculaires sur l'autoroute A8, impliquant successivement un bus au péage de La Turbie et un camion au péage de Saint-Isidore, ont également marqué les esprits.

En ces circonstances, le nombre d'intervention du SDIS06 s'est encore accru en 2015, passant de 118 000 interventions l'an passé à près de 120 000 désormais. Ainsi, les sapeurs-pompiers du département des Alpes-Maritimes interviennent toutes les 4 minutes 24 secondes. Cela représente en moyenne 326 interventions par jour, tous les jours de l'année, au cours desquelles 94.000 personnes sont secourues, dont 4.000 dans un état d'urgence absolue.

Cette activité intense du SDIS06 n'empêche nullement de poursuivre la maitrise des dépenses tout en assurant au service les moyens et les ressources nécessaires à son fonctionnement.

Les dépenses réelles s'élèvent en 2015 à 147,8 millions d'euros (135,48 M€ en fonctionnement et 12,32M€ en investissement) avec une participation du Conseil départemental à hauteur de 71,5 M€, auxquels s'ajoutent les 61 M€ de participation des communes et des EPCI.

Les effectifs opérationnels ont été maintenus et les sections ont accueilli 24 nouveaux sapeurs-pompiers, qui ont choisi Camille MUFFAT comme nom de baptême de promotion, en hommage à la championne de natation décédée tragiquement.

Le SDIS a également poursuivi la réhabilitation et la construction de ses casernes, notamment à Nice avec la dernière phase des travaux de Magnan et Fodéré, mais également la livraison, longtemps attendue, de la caserne de Roquestéron. D'autres projets sont en cours de réalisation à Roquebillière, à Saint-martin-du Var, à Tourette –Levens, à Saint-Laurent-du-Var, à Roquefort-les-Pins et à la Turbie.

Les sapeurs-pompiers du département bénéficient ainsi d'un effort important en matière d'infrastructure, qui permet d'ores et déjà à 80% d'entre eux de travailler dans des centres de secours neufs ou totalement rénovés.

Ces investissements ne visent pas seulement à donner au SDIS les moyens de ses ambitions, ils sont aussi le témoignage de la reconnaissance des élus et de la population pour la contribution essentielle et irremplaçable des sapeurs-pompiers à la sécurité des habitants des Alpes-Maritimes.

Eric CIOTTI
Député des Alpes-Maritimes,
Président du Conseil Départemental,
Président du Conseil d'Administration
du SDIS des Alpes-Maritimes

Les Alpes-Maritimes

Géographie

Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, vingt-sept cantons et cent soixante-trois communes, réside plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département.

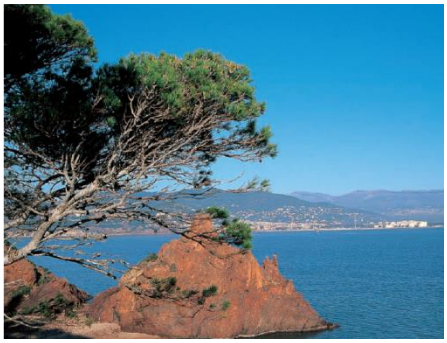

Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.

Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses 4 500 km de sentiers de randonnée.

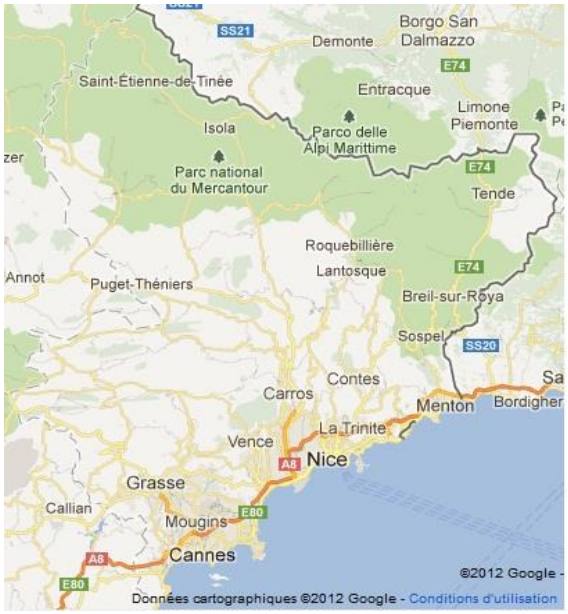

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80% dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.

La cartographie des risques les plus courants

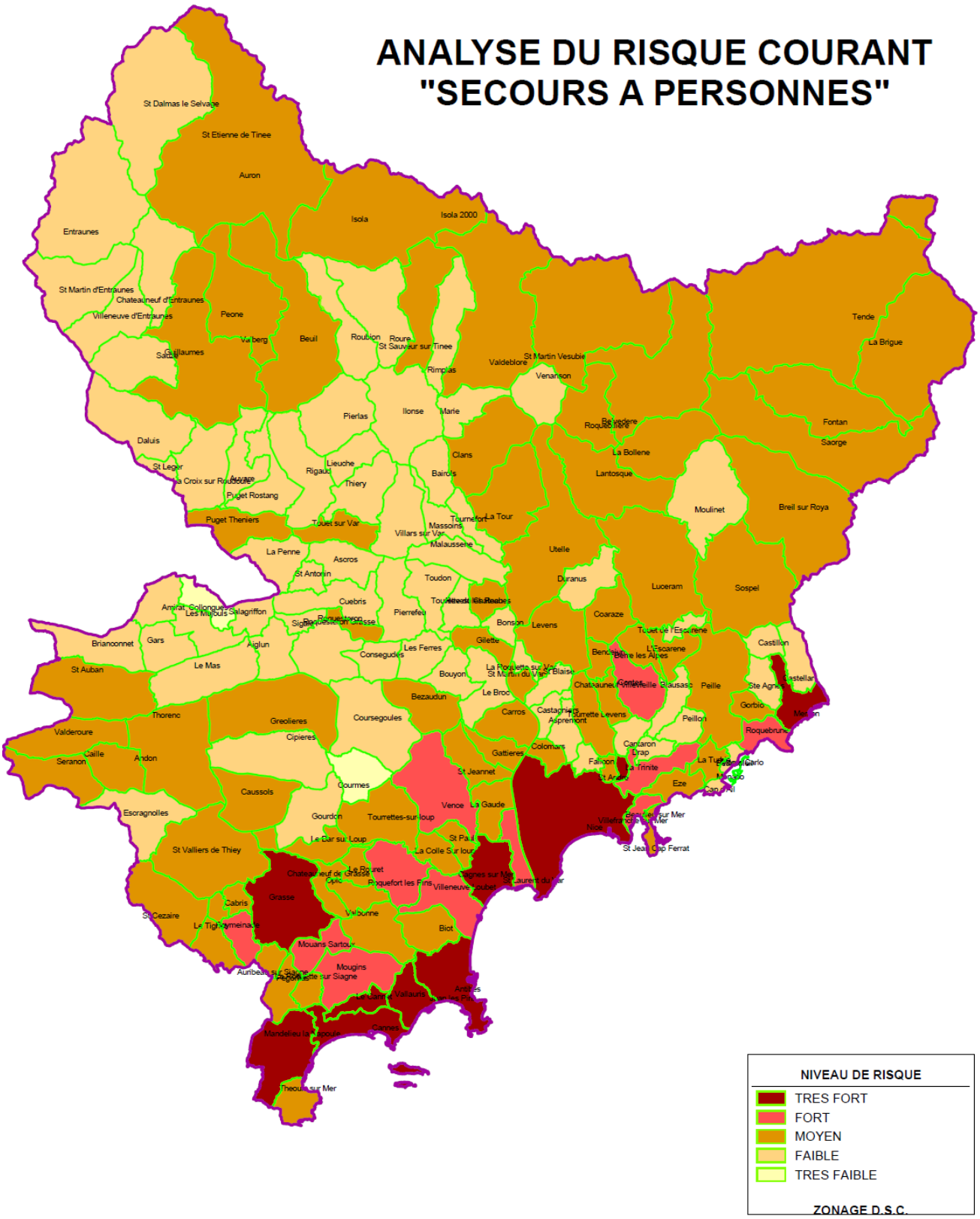

SDIS06 - GFO - Service Risques et répertoriation

ANALYSE DU RISQUE COURANT "INCENDIE HABITATION"

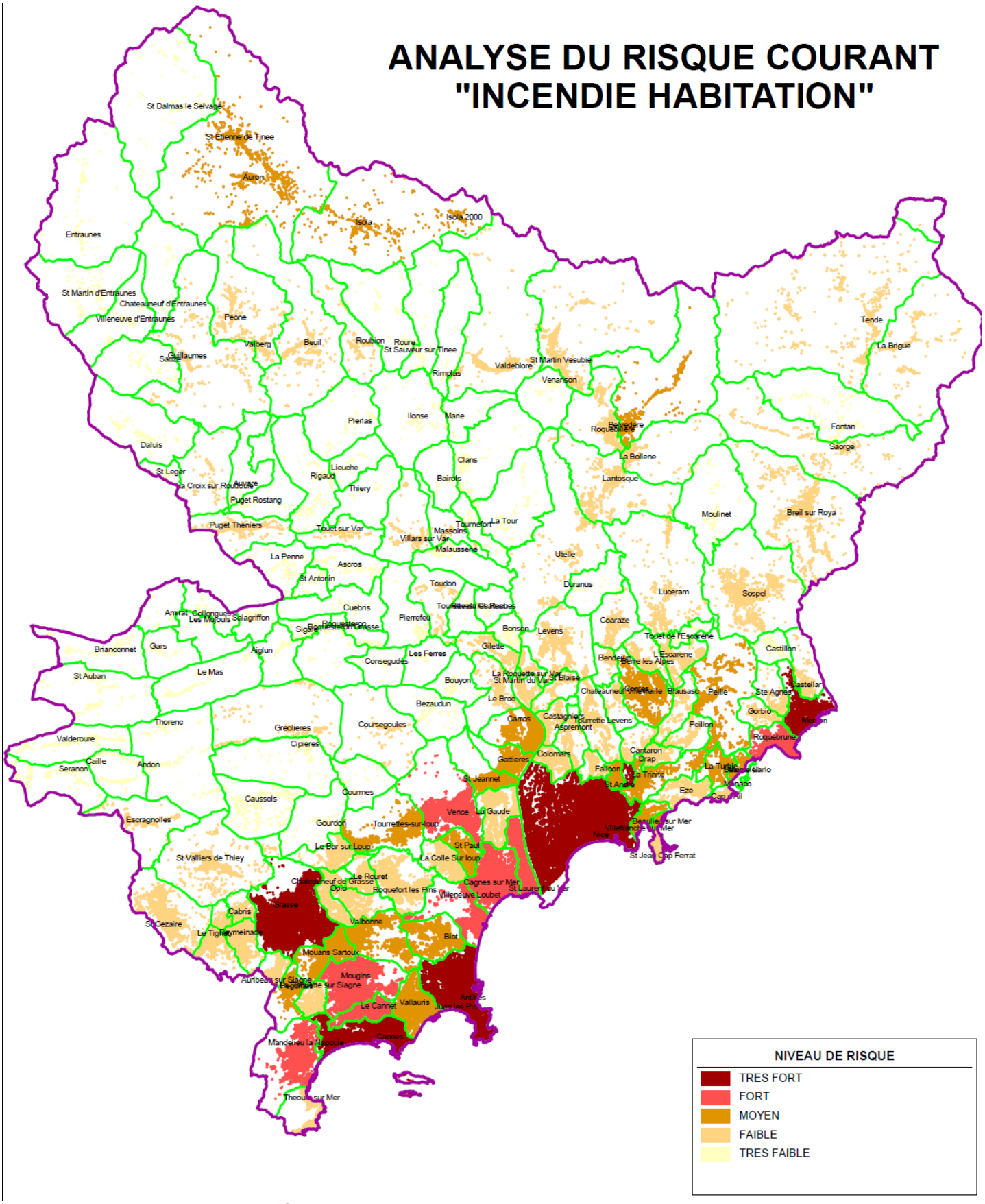

SDIS06 - GFO - Service Risques et répertoriation

LE SDIS 06 - VUE D'ENSEMBLE

Sommaire

Les projets et/ou objectifs à moyen terme :

- Poursuite du plan pluriannuel bâtimentaire 2016-2021,
- Recherche de pistes d'économies considérant le contexte budgétaire contraignant s'imposant aux collectivités territoriales en raison des baisses conséquentes des dotations globales de fonctionnement de l'Etat.
- Optimiser l'organisation territoriale du SDIS en réduisant le nombre de groupements territoriaux (de 5 à 2).

Risques Courants	Risques Particuliers		
	Naturels	Technologiques	Sociologiques
- Incendies, - Secours à Personnes, - Risques technologiques, - Accidents de la circulation, - Opérations diverses	-Feux de forêts, -Mouvements de terrain, 'terrestres', 'sous-marins', - Inondations, - Météorologiques, - Sismiques	-Risques industriels (10 SEVESO), - ICPE (+ de 200) - TMD 'routiers', 'autoroutiers' 'ferroviaire', 'par canalisations' - Tunnels 'routiers', 'autoroutiers'	- Violences urbaines, - Grandes manifestations publiques

Evènements principaux marquants de l'année 2015 :

- 2 feux de forêts déclarés lors d'une journée répertoriée en risques incendies classés très sévères
- Un accident de bus sur l'A8 à Nice
- Des inondations exceptionnelles dans l'Ouest du département

L'organisation du SDIS :

- 12 groupements fonctionnels,
- 5 groupements territoriaux,
- 76 Centres d'Incendie et de Secours
- 2 CTA d'arrondissement :
  - NICE
  - et GRASSE ,
- 1 CODIS
- 8 sections spécialisées

ALPES MARITIMES

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Perspectives | Risques | Organisation | Activites | Personnels | Materiel | Bâtiments &CIS | Budget | Faits Marquants

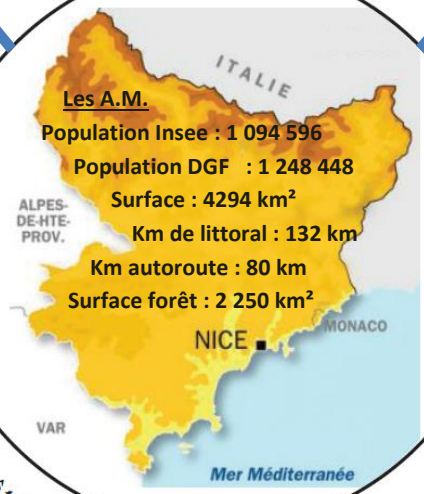

Les A.M.
Population Insee : 1 094 596
Population DGF : 1 248 448
Surface : 4294 km²
Km de littoral : 132 km
Km autoroute : 80 km
Surface forêt : 2 250 km²

Dépenses réelles cumulées 2015

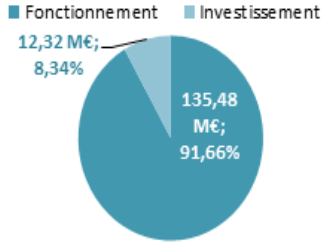

147,80 millions d'euros

→ 135,48 M€ en Fonct.

→ 12,32 M€ en Invest.

Ce qui représente :

☞ **117,65 € / hab. en 2015**

☞ **9,80 € / hab. par mois**

Activité opérationnelle 2015 :

☞ **119 312** interventions

☞ **9 943** interventions / mois

☞ **327** interventions / jour

☞ **1** intervention toutes les **4 ' 24 "**

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	6,85%
OPERATIONS DIVERSES	9,80%
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1,60%
INCENDIES	3,35%
SECOURS A VICTIMES	78,41%

Les infrastructures :

☞ **76 Casernements** dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 6 CS (Centre de Secours)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

☞ **97 898 m² de plancher de bâtiment au total**

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

☞ **Un programme pluriannuel bâtimentaire actualisé** au profit des casernements de **68,8 M€** de crédits de paiements prévus dans la convention pluriannuelle conclue avec le Conseil Général.

Les Véhicules (parc au 31/12/2015)

Total du parc roulant	**1 155**
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	**190**
-VSAV	139
- VSR	25
- VLM	13
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	**259**
CCF	158
FPT, FPTL	57
Moyens Elévateurs Autom., notamment :	**50**
- EPC & EPS	13
- PCE (porteur de cellules) et (MEA)	34
Véhicules d'Intervention Diverses	**177**
Véhicules protection, soutien, logistique	**57**
Véhicule de liaison & PC	**401**
Véhicule de transport de personnel	**21**

Effectif global : 4 633 agents au 31/12/2015

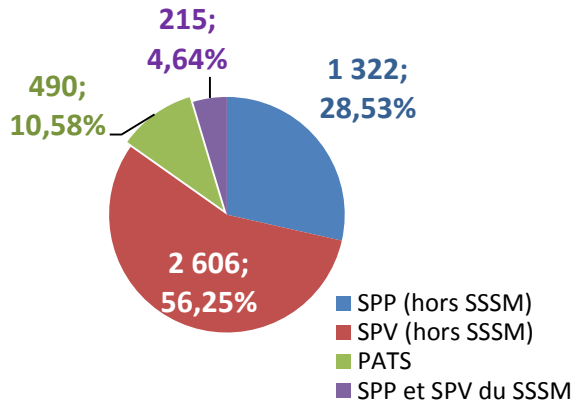

Le SDIS 06

Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base :

- La prévention, la protection et la lutte contre les incendies ;
- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
- La prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings et des industries classées pour la protection de l'environnement
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- La formation de son personnel (sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires).

b) missions du S.S.S.M :

- La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ; L'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude pour les SPP et la médecine d'aptitude des SPV ; Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ; La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du SSSM; La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
- La participation aux missions de secours d'urgence, aux opérations impliquant des animaux ou les chaînes alimentaires, aux missions de prévision, de prévention et interventions liées aux risques naturels et technologiques.

c) Participation (*avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS)* à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes) :

- Surveillance des plages ;
- Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé ;
- Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés ;
- Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS

Les services départementaux d'incendie et de secours, s'appuyant sur 3 critères (dernier recensement de la population du département, contributions, participations et subventions ordinaires constatées au dernier compte de gestion, effectif de sapeurs-pompiers du SDIS au 31 décembre) sont classés en cinq catégories.

Le dernier classement des SDIS opéré par l'arrêté du 20 mars 2015 positionne le SDIS 06 au sein de la 1ère catégorie des SDIS qui regroupe les SDIS de la liste ci-contre :

N°	Département	Population	Contribution en M €	Sapeurs-pompiers professionnels	Sapeurs-pompiers volontaires
			1re catégorie		
59	NORD	2 620 067	197,66	2 139	3 696
69	RHÔNE	1 775 953	134,21	1 245	3 882
33	GIRONDE	1 494 064	156,25	1 866	2 823
77	SEINE-ET-MARNE	1 361 031	127,16	1 278	2 954
62	PAS-DE-CALAIS	1 490 514	102,16	1 133	3 191
6	ALPES-MARITIMES	1 097 701	130,59	1 326	2 755
13	BOUCHES-DU-RHÔNE	1 145 698	125,02	1 127	3 882
78	YVELINES	1 441 147	114,74	1 191	2 109
44	LOIRE-ATLANTIQUE	1 332 524	98,18	761	3 739
38	ISÈRE	1 243 170	88,56	820	4 184
83	VAR	1 030 355	100,74	938	4 366
76	SEINE-MARITIME	1 276 908	82,42	890	2 334
91	ESSONNE	1 244 311	94,02	1 028	1 475
95	VAL-D'OISE	1 197 264	91,80	972	1 434
34	HÉRAULT	1 080 823	80,36	728	2 712
67	BAS-RHIN	1 118 885	67,64	624	4 864
31	HAUTE-GARONNE	1 286 050	72,15	762	1 144
74	HAUTE-SAVOIE	770 450	71,05	589	2 696
57	MOSELLE	1 066 797	64,45	661	4 379
35	ILLE-ET-VILAINE	1 024 246	62,44	643	2 743
974	LA RÉUNION	837 617	77,34	853	1 167
60	OISE	825 927	57,78	526	2 544
30	GARD	734 923	70,23	658	2 014
42	LOIRE	766 630	58,15	532	2 196

L'organisation du SDIS

ORGANIGRAMME DU SDIS 06

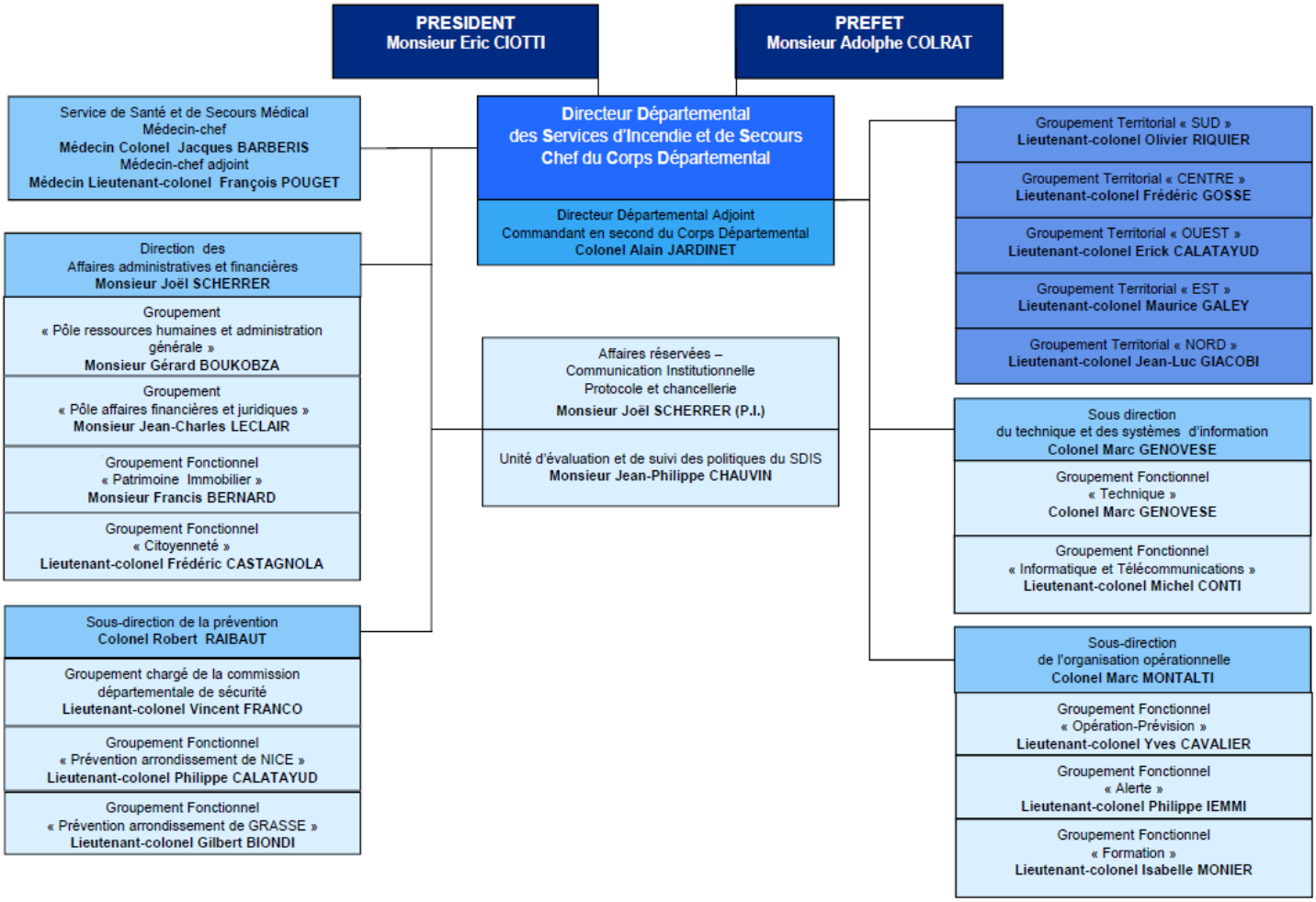

Le fonctionnement des instances

Instances	Nombre de réunions en 2015	Nombre d'affaires présentées	Grands thèmes
Conseil d'administration (CASDIS)	3	62 délibérations	Le conseil d'administration statue sur tous les actes majeurs de l'établissement et notamment, le vote du budget et du compte administratif, la planification des travaux immobiliers, l'acquisition de divers matériels, le temps de travail des sapeurs-pompiers, la création d'emplois et le règlement intérieur du corps départemental.
Comité Technique (CT)	2	15	Consultation liée aux questions : - d'organisation des services, de fonctionnement des services, - au règlement intérieur - d'évolution des orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, - aux orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition, - à la formation, à l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle, - au calendrier 2016 des stages, - à la validation des fiches de postes, - à la mise en place de l'entretien professionnel - Rapport d'activité de l'assistante sociale
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	2	21	- Règlement intérieur du CHSCT, - Rapport annuel médecine professionnelle, - Bilan annuel d'hygiène et de sécurité, - Protocole de prévention et de lutte contre les agressions, - Bilan de la radioprotection
Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)	2	3	- Calendrier de formation 2016 des SPV - Mouvements dans l'effectif SPV des CIS (changement d'affectation, recrutement, radiation, suspension d'activité)
Commission Administrative Paritaire (CAP) SPP C	2	Consultation sur les questions d'ordre individuel résultant de l'application des dispositions statutaires	- L'avancement, - La notation, - La promotion interne - Les sanctions disciplinaires - Détachements, mutations.
Commission Administrative Paritaire (CAP) PATS	2		
Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS)	1	3	- Calendrier 2016 des stages SPP/SPV, - Règlement départemental « nautique », - Programme prévisionnel d'équipement 2016.

L'Activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle est de + 6,05 % entre 2006 et 2015 étant précisé que depuis 2006, le SDIS 06 dépasse le cap des 110 000 interventions annuelles.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2006	Nb inter 2007	Nb inter 2008	Nb inter 2009	Nb inter 2010	Nb inter 2011	Nb inter 2012	Nb inter 2013	Nb inter 2014	Nb inter 2015
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	9 725	10 149	9 274	9 148	8 677	8 560	7 821	7 795	8 080	8 173
OPERATIONS DIVERSES	24 014	18 876	19 015	17 137	17 439	16 091	12 899	11 347	12 534	11 687
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 958	1 802	1 836	1 822	1 630	1 626	1 729	1 789	1 780	1 906
INCENDIES	6 311	6 531	5 121	5 391	4 707	4 918	4 570	3 717	3 825	3 996
SECOURS A VICTIMES	70 499	72 833	75 866	81 026	81 611	83 294	87 285	87 491	91 962	93 550
Total	**112 507**	**110 191**	**111 112**	**114 524**	**114 064**	**114 489**	**114 304**	**112 139**	**118 181**	**119 312**

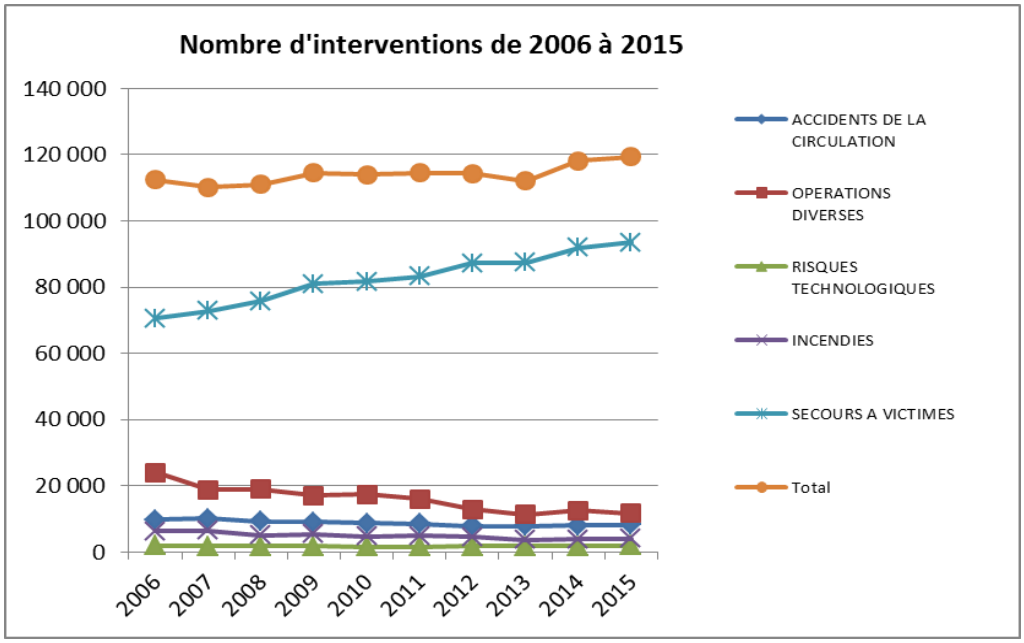

Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+32,70% entre 2006 et 2015), alors que l'évolution des interventions des autres familles de sinistre est à la baisse.

L'activité opérationnelle 2015

- ☞ **119 312** interventions pour l'année
- ☞ **9 943** interventions / mois
- ☞ **327** interventions / jour
- ☞ **1** intervention toutes les **4 ' 24 "**

En 2015, le SDIS 06 réalise 327 interventions par jour soit une intervention toutes les 4 minutes 27 : elle est près de 3 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de *115 interventions par jour en 2014*.

Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 78,41 % des interventions annuelles.

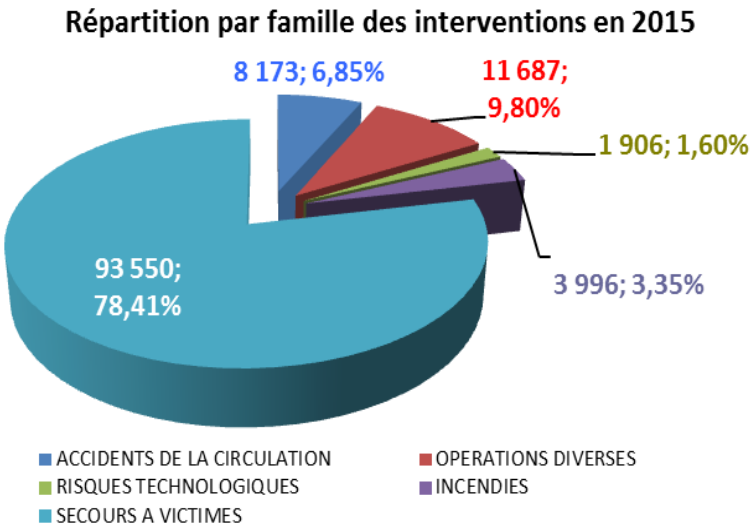

Une variation mensuelle importante de la population à couvrir impactant la sollicitation opérationnelle

En terme de population couverte ou « à couvrir », il faut savoir que le département des Alpes-Maritimes bénéficie annuellement d'une fréquentation touristique importante (11 millions de touristes chaque année) :

11 millions de touristes	70 millions de nuitées
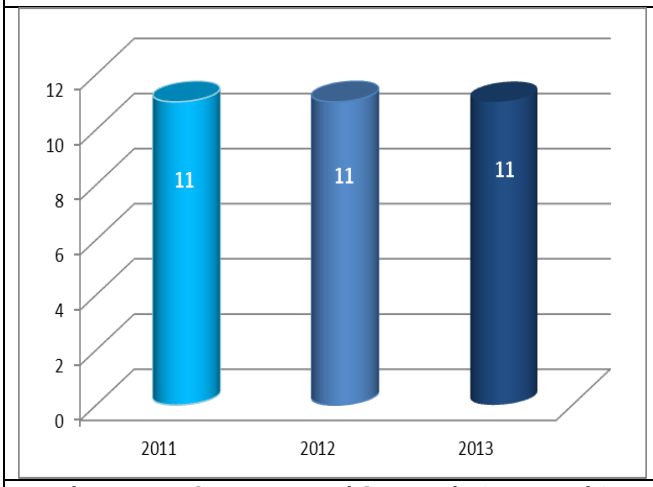	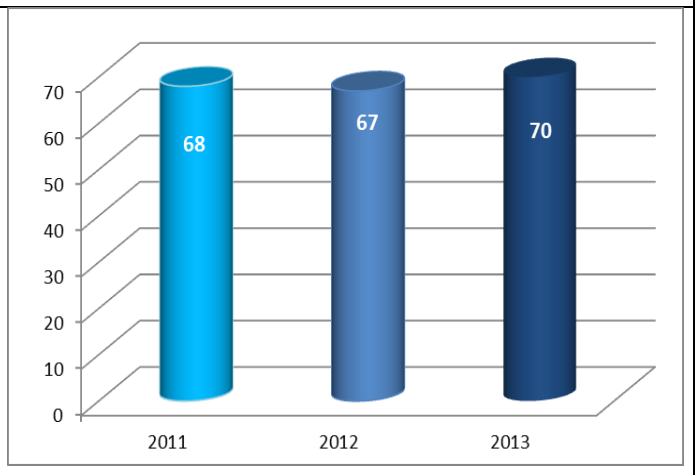
Fréquentation hors visiteurs à la journée (sans nuitée), croisiéristes et séjours intra-départementaux	durée moyenne des séjours = 6,3 nuits

(*) source : Touriscope, l'observatoire du tourisme de la Côte d'Azur

Tenant compte de la fréquentation touristique du Département *(dont la population INSEE est de 1 098 465 habitants)*, **ce sont donc entre 50 000** *(soit une population à couvrir supplémentaire de* ***+ 4,55 %****)* **et 650 000** *(soit une population à couvrir supplémentaire de* ***+59,17 %****)* **touristes qui sont présents selon le jour sur la Côte d'Azur**, le plus bas niveau se situant mi-janvier et la pointe haute étant atteinte lors du week-end du 15 août. A cette population s'ajoutent les excursionnistes.

1- Population touristique journalière sur les 365 jours (moyenne pour les années 2011, 2012 et 2013)

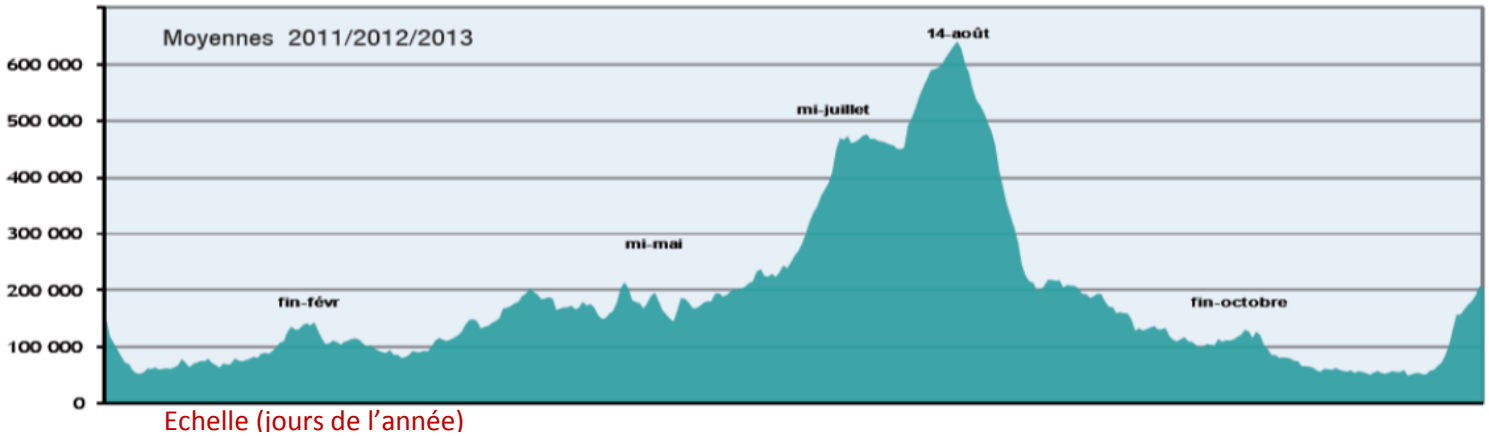

Echelle (jours de l'année)

2- Nombre journalier d'intervention sur 2015 : Une activité opérationnelle soutenue chaque jour !

(227 interventions/jour au minimum ; jusqu'à 815 interventions/jour au maximum ; une moyenne journalière de 327 interventions/jour)

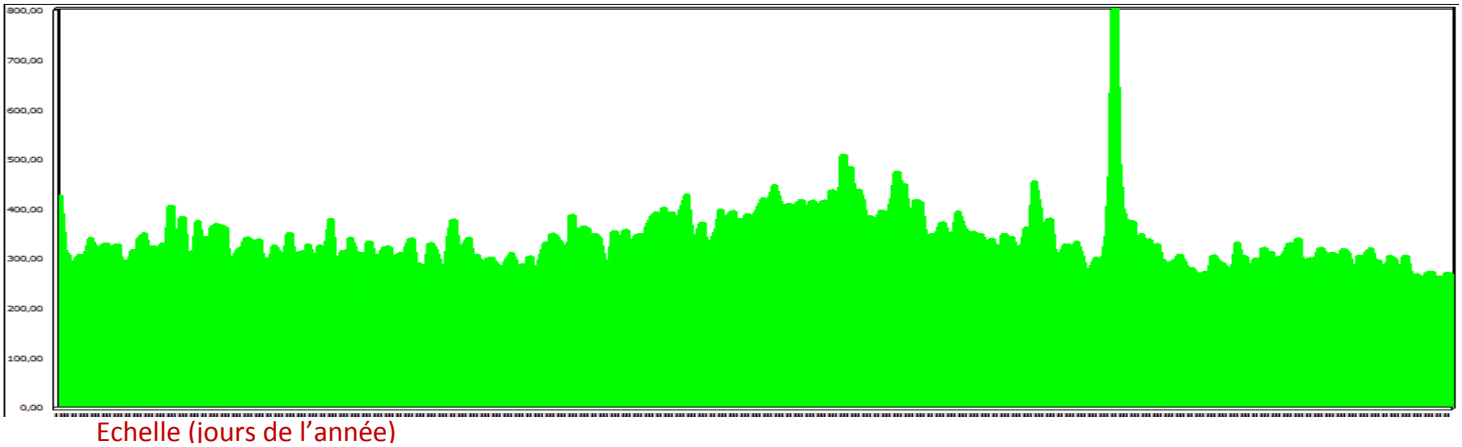

Echelle (jours de l'année)

NOMBRE D'INTERVENTIONS EN 2015 PAR COMMUNE :

Aiglun	10	Gars	6	Saint-Martin-Vésubie	205
Amirat	5	Gattières	326	Saint-Paul-de-Vence	250
Andon	106	La Gaude	308	Saint-Sauveur-sur-Tinée	54
Antibes	9 113	Gilette	146	Saint-Vallier-de-Thiey	358
Ascros	32	Gorbio	202	Sainte-Agnès	53
Aspremont	97	Gourdon	53	Sallagriffon	4
Auribeau-sur-Siagne	212	Grasse	4 987	Saorge	59
Auvare	2	Gréolières	89	Sauze	9
Bairols	8	Guillaumes	108	Séranon	50
Le Bar-sur-Loup	315	Ilonse	6	Sigale	17
Beaulieu-sur-Mer	479	Isola	284	Sospel	438
Beausoleil	39	Lantosque	168	Spéracèdes	73
Belvédère	67	Levens	463	Tende	308
Bendejun	103	Lieuche	7	Théoule-sur-Mer	404
Berre-les-Alpes	86	Lucéram	113	Thiéry	7
Beuil	85	Malaussène	17	Le Tignet	205
Bézaudun-les-Alpes	17	Mandelieu-la-Napoule	2 495	Toudon	34
Biot	713	Marie	9	Touët-de-l'Escarène	26
Blausasc	115	Le Mas	10	Touët-sur-Var	96
La Bollène-Vésubie	69	Massoins	10	La Tour	28
Bonson	51	Menton	4 134	Tourette-du-Château	13
Bouyon	29	Mouans-Sartoux	846	Tournefort	12
Breil-sur-Roya	354	Mougins	1 543	Tourrette-Levens	416
Briançonnet	17	Moulinet	25	Tourrettes-sur-Loup	321
La Brigue	98	Les Mujouls	1	La Trinité	764
Le Broc	128	Nice	41 603	La Turbie	355
Cabris	129	Opio	194	Utelle	92
Cagnes-sur-Mer	4 840	Pégomas	669	Valbonne	1 148
Caille	63	Peille	209	Valdeblore	173
Cannes	12 673	Peillon	86	Valderoure	47
Le Cannet	3 780	La Penne	18	Vallauris	2 687
Cantaron	78	Péone	257	Venanson	21
Cap-d'Ail	13	Peymeinade	628	Vence	1 826
Carros	1 076	Pierlas	2	Villars-sur-Var	87
Castagniers	172	Pierrefeu	16	Villefranche-sur-Mer	577
Castellar	60	Puget-Rostang	8	Villeneuve-d'Entraunes	21
Castillon	26	Puget-Théniers	282	Villeneuve-Loubet	1 658
Caussols	20	Revest-les-Roches	27	Hors département	405
Châteauneuf-d'Entraunes	1	Rigaud	21		
Châteauneuf-Grasse	294	Rimplas	9	Total général	119 312
Châteauneuf-Villevieille	66	Roquebillière	234		
Cipières	35	Roquebrune-Cap-Martin	1 311		
Clans	54	Roquefort-les-Pins	410		
Coaraze	49	Roquestéron	67		
La Colle-sur-Loup	546	Roquestéron-Grasse	3		
Collongues	5	La Roquette-sur-Siagne	324		
Colomars	181	La Roquette-sur-Var	64		
Conségudes	9	Roubion	20		
Contes	661	Roure	9		
Courmes	23	Le Rouret	217		
Coursegoules	71	Saint-André-de-la-Roche	312		
La Croix-sur-Roudoule	7	Saint-Antonin	14		
Cuébris	12	Saint-Auban	38		
Daluis	6	Saint-Blaise	54		
Drap	325	Saint-Cézaire-sur-Siagne	252		
Duranus	14	Saint-Dalmas-le-Selvage	10		
Entraunes	15	Saint-Étienne-de-Tinée	269		
L'Escarène	341	Saint-Jean-Cap-Ferrat	329		
Escragnolles	36	Saint-Jeannet	330		
Èze	334	Saint-Laurent-du-Var	2 656		
Falicon	65	Saint-Léger	9		
Les Ferres	9	Saint-Martin-d'Entraunes	16		
Fontan	50	Saint-Martin-du-Var	189		

Une intervention est un évènement opérationnel unique ayant entrainé l'engagement de moyens (engins, personnels SP) d'un ou de plusieurs CIS (*), dans le cadre des missions dévolues au SDIS 06.

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours

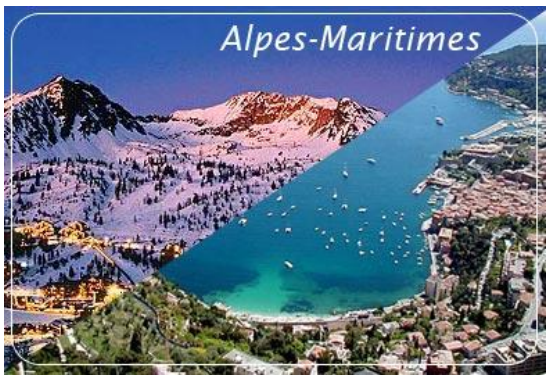

ACTIVITE OPERATIONNELLE DES CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN 2015

(Nombre de sortie de secours)

ETAT MAJOR	ETAT MAJOR	638
		638

GT CENTRE	ANTIBES	9 191
	BIOT	1 974
	CAGNES SUR MER	8 935
	CARROS	1 860
	COURSEGOULES	126
	GROUPEMENT CENTRE	100
	ROQUEFORT LES PINS	858
	SAINT LAURENT DU VAR	953
	VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS	1 388
	VALLAURIS	3 172
	VENCE	2 918
		31 475

GT EST	BREIL SUR ROYA	340
	FONTAN	193
	GROUPEMENT EST	67
	LA BRIGUE	172
	MENTON	4 869
	MENTON-FORTY	294
	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	1 033
	SOSPEL	501
	TENDE	268
	TUNNEL DE TENDE	6
		7 743

GT NORD	AURON	131
	BENDEJUN	21
	BERRE LES ALPES	19
	BEUIL	167
	CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	26
	CONTES	1 309
	ENTREVAUX	16
	GILETTE	254
	GROUPEMENT NORD	981
	GUILLAUMES	223
	ISOLA	89
	ISOLA 2000	187
	LANTOSQUE	355
	L'ESCARENE	357
	LEVENS	576
	LUCERAM	197
	PEILLE	412
	PEONE VALBERG	213
	PLAN DU VAR	762
	PUGET THENIERS	480
	ROQUEBILLIERE	332
	ROQUESTERON	165
	SAINT ETIENNE DE TINEE	193
	SAINT MARTIN VESUBIE	269
	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	188
	TOURRETTE LEVENS	470
	VALDEBLORE	199
	VILLARS SUR VAR	290
		8 881

Nb de sorties de secours = nombre de fois où un CIS(*) s'est rendu sur un évènement opérationnel (**)

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours

(**) Plusieurs CIS peuvent se rendre simultanément sur un seul et même évènement opérationnel

GT OUEST	ANDON	370
	AURIBEAU SUR SIAGNE	19
	BAR SUR LOUP	970
	BOCCA	7 359
	CABRIS	167
	CANNES ILES DE LERINS	124
	CANNES PALAIS DES FESTIVALS	2
	GRASSE	5 569
	GROUPEMENT OUEST	123
	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	40
	LE CANNET MOUGINS (CABRIERES)	4 488
	LE TIGNET	25
	MOUANS SARTOUX	621
	PASTOUR	8 951
	PEGOMAS	1 295
	PEYMEINADE	1 062
	SAINT AUBAN	118
	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	361
	SAINT VALLIER DE THIEY	548
	THEOULE SUR MER	1 319
		33 531

GT SUD	BON VOYAGE	9 138
	CASTAGNIERS	558
	EZE	35
	FODERE	9 893
	GROUPEMENT SUD	118
	HANCY	8 125
	LA TURBIE	959
	MAGNAN	11 884
	NICE NORD	2 934
	SAINT-ISIDORE	5 029
	SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	1 308
	TOUR ROUGE	263
		50 244

	Total	132 512

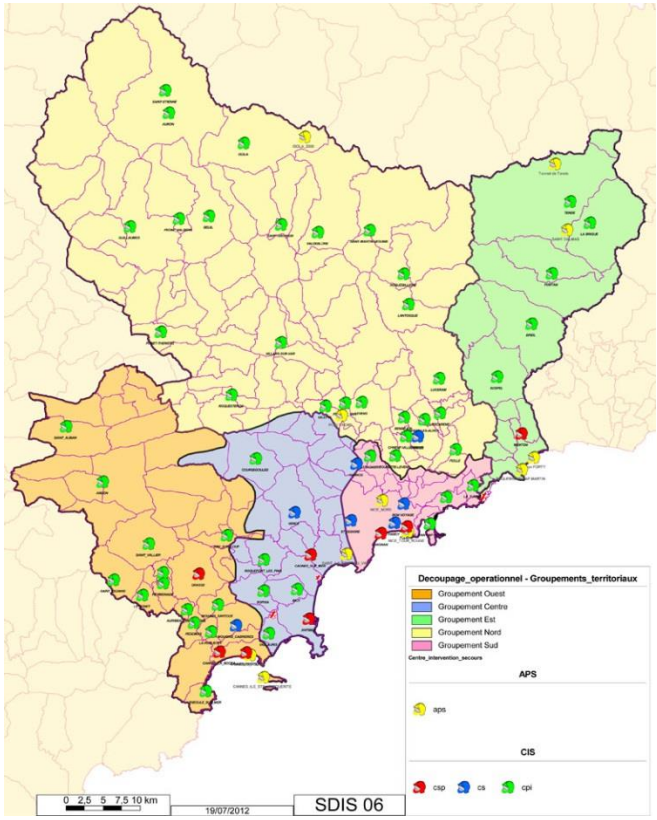

Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

Le risque courant « Feu de Forêt » constitue un risque important dans le département des Alpes-Maritimes compte tenu de l'importance de sa surface boisée (2250 km² soit 52,40 % de la surface totale) et du relief relativement tourmenté.

De plus ce risque est accentué suivant la météorologie du moment (vent important et sécheresse). Ces dernières années, bien que le nombre de départs de feux soit resté stable, les surfaces brulées sont restées relativement restreintes, à l'exception de l'année 2015 qui a vu 2 sinistres notables en période estivale sur les communes de Saint Vallier (195 ha) et Menton (126 ha).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de feux de forêts	62	84	102	35	55	85
Surfaces brulées	59 ha	311 ha	251 ha	30 ha	145 ha	500 ha

La stratégie mise en œuvre au niveau départemental et durant la période « chaude » ou « estivale » pour tenter de réduire au mieux le risque feu de forêt peut se résumer en **5 actions stratégiques essentielles** :

1°) Le déploiement sur le terrain d'un « dispositif préventif Sapeurs-Pompiers », dimensionné en fonction du risque gradué de faible à très sévère, jusqu'à exceptionnel, qui est composé de moyens de lutte (VLTT + CCF), humains (SP) et logistique :

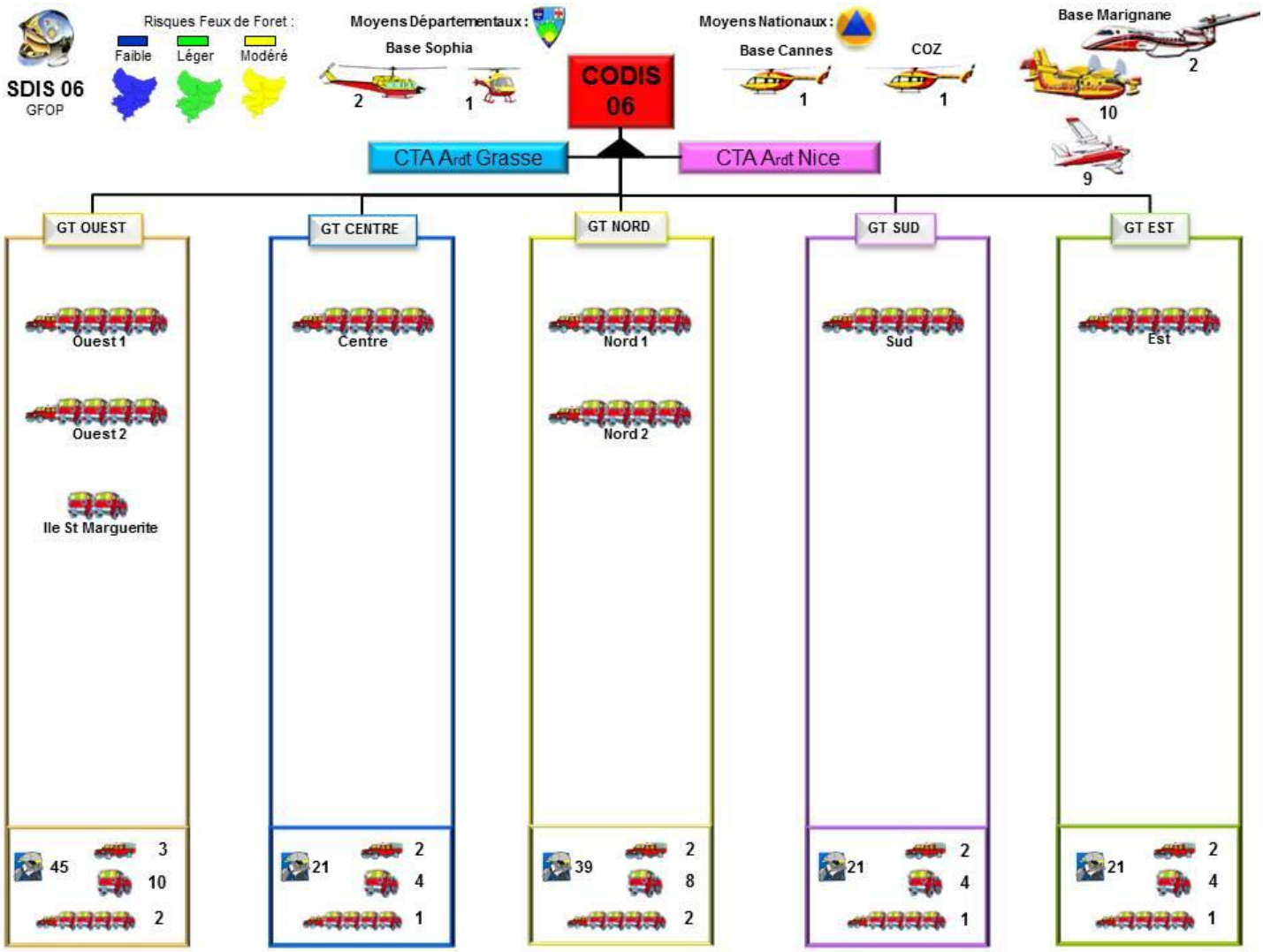

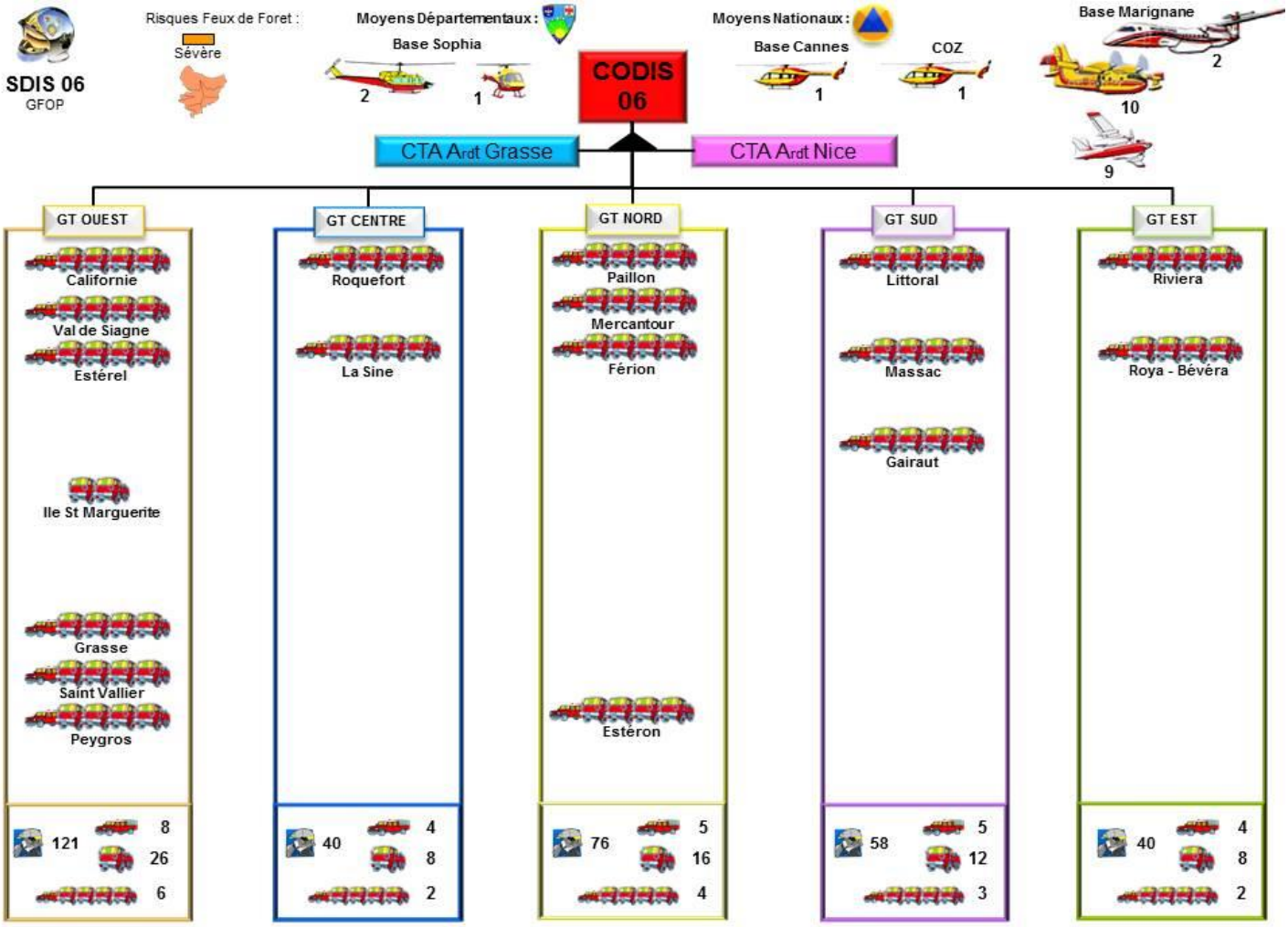
SDIS 06
GFOP
Risques Feux de Foret :
Sévère
Moyens Départementaux :
Base Sophia
2
1
CODIS 06
Moyens Nationaux :
Base Cannes
1
COZ
1
Base Marignane
2
10
9
CTA Ardt Grasse
CTA Ardt Nice
GT OUEST
Californie
Val de Siagne
Estérel
Ile St Marguerite
Grasse
Saint Vallier
Peygros
121
8
26
6
GT CENTRE
Roquefort
La Sine
40
4
8
2
GT NORD
Paillon
Mercantour
Férion
Estéron
76
5
16
4
GT SUD
Littoral
Massac
Gairaut
58
5
12
3
GT EST
Riviera
Roya - Bévéra
40
4
8
2

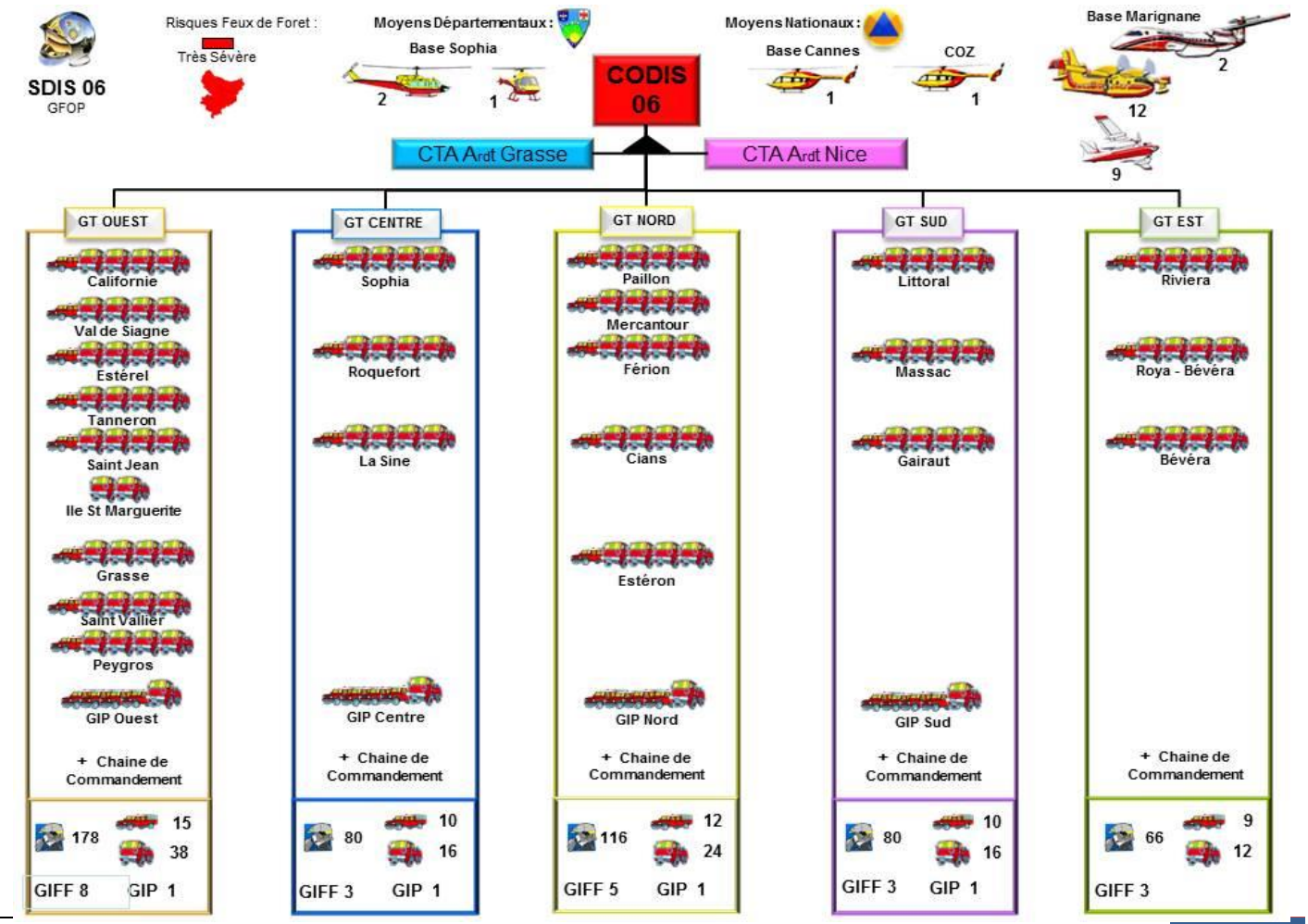
SDIS 06
GFOP
Risques Feux de Foret :
Très Sévère
Moyens Départementaux :
Base Sophia
2
1
CODIS 06
Moyens Nationaux :
Base Cannes
1
COZ
1
Base Marignane
2
12
9
CTA Ardt Grasse
CTA Ardt Nice
GT OUEST
Californie
Val de Siagne
Estérel
Tanneron
Saint Jean
Ile St Marguerite
Grasse
Saint Vallier
Peygros
GIP Ouest
+ Chaine de Commandement
178
15
38
GIFF 8
GIP 1
GT CENTRE
Sophia
Roquefort
La Sine
GIP Centre
+ Chaine de Commandement
80
10
16
GIFF 3
GIP 1
GT NORD
Paillon
Mercantour
Férion
Cians
Estéron
GIP Nord
+ Chaine de Commandement
116
12
24
GIFF 5
GIP 1
GT SUD
Littoral
Massac
Gairaut
GIP Sud
+ Chaine de Commandement
80
10
16
GIFF 3
GIP 1
GT EST
Riviera
Roya - Bévéra
Bévéra
+ Chaine de Commandement
66
9
12
GIFF 3

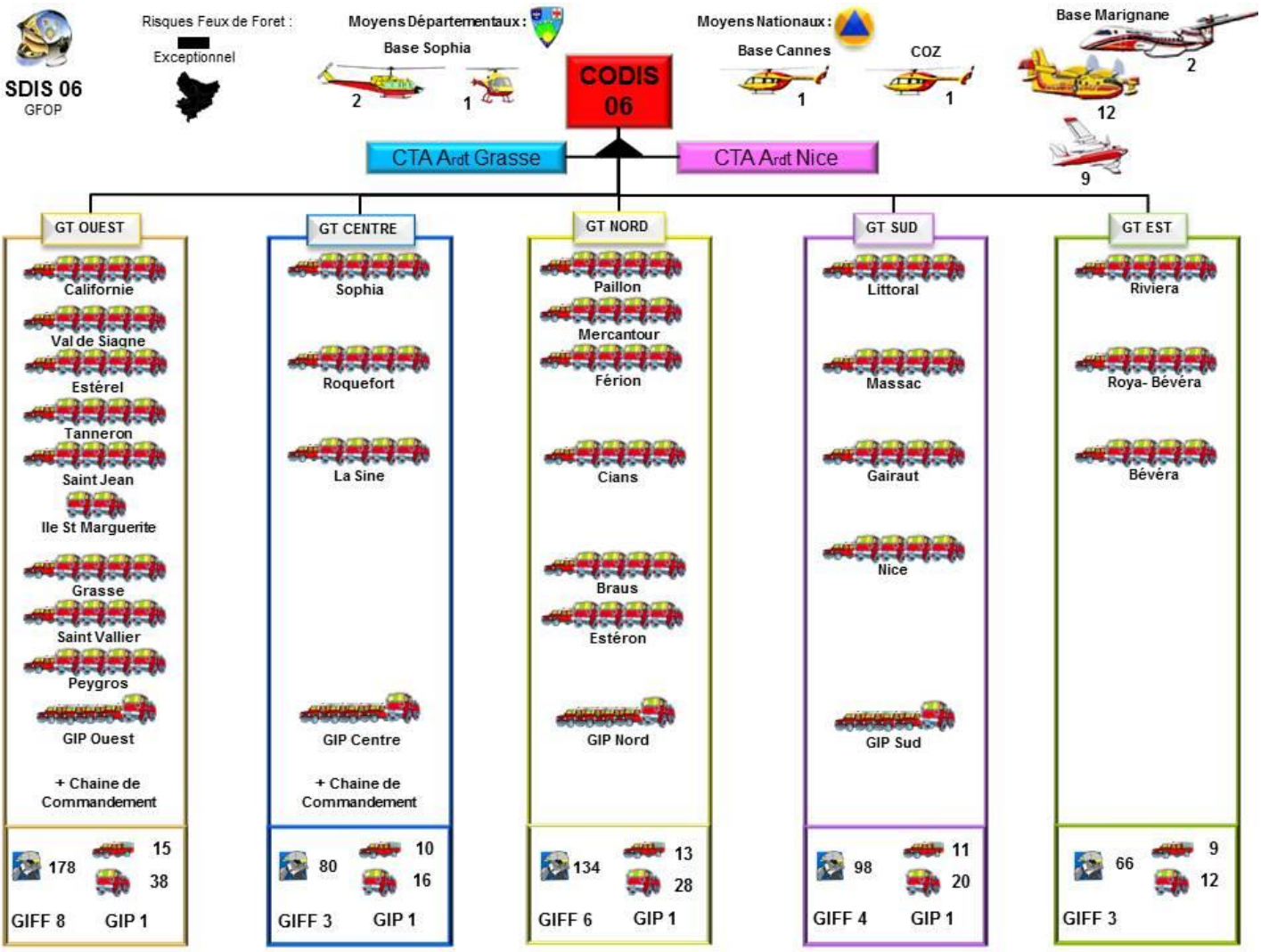

Certains de ces moyens opèrent un quadrillage du département (déplacement sur des points stratégiques successifs).

Selon le niveau du risque, ce sont entre 139 SP (risque faible à modéré) et 566 SP (risque exceptionnel) qui doivent être mobilisés et affectés au « dispositif préventif SP » chaque jour pour permettre la couverture de ce risque.

2°) La mise en œuvre « du guet forestier », placé sous l'autorité de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et mis en œuvre avec les moyens du Conseil Départemental (FORCE 06) et de l'ONF, organisé autour de 13 vigies :

- 9 vigies principales (Valbonne, Argile, Cabris, Courmettes, Mont-Vial, Férion, Revère, Cabanelle, Mont-Ours), activées du 1 juillet au 30 septembre avec possibilité de prolongation ou d'arrêt en fonction des risques,
- 3 vigies secondaires : Briasq (Escragnolles), Arpilles (St Auban) et Cougoule (Breil/Roya).

3°) La surveillance active des massifs forestiers effectuée par les 19 à 24 « Patrouilles sapeurs-forestiers » de Force 06 du Conseil Général qui participent également à la détection des départs d'incendie et à l'attaque des feux naissants en attendant l'arrivée des moyens SP.

4°) L'activation d'un dispositif aérien départemental composé de trois hélicoptères bombardiers d'eau (HBE) qui sont basés à Sophia-Antipolis, à compter de mi-juillet jusqu'à la mi-septembre (cette période étant susceptible de varier en fonction des risques météorologiques). Ces moyens, loués par le SDIS, sont activés ou détournés sur des feux naissants par le CODIS.

5°) L'application et le respect impératif par les moyens déployés sur le terrain de l'une des mesures phares du guide de stratégie générale : «**L'attaque rapide de tout feu naissant par des moyens conséquents est la priorité absolue »**.

La Prévention

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : BILAN 2015

Nouveau contexte :

Dans le cadre de la situation nationale, poursuite des visites concernant les Etablissements les plus à risque, notamment dans le cadre de leur mise en sûreté avec les autres services de l'Etat : police, gendarmerie, DREAL et SDIS.

Autre :

- Nombre de réunion au titre P.P.I. (*Plan Particulier d'Intervention*) 3
- Etude de dossiers (courriers ICPE) 22
- Réunions de travail 10
- Réunions sur site 6
- Réunions CODERST (***Co**nseil **Dé**partemental des **R**isques **S**anitaires et **T**echnologiques*) : 6

Nombre D'ICPE sur le 06 256
(*Sources : Inspection des Installations Classées, données mises à jour au 23/01/2016)*

Dont :

- SEVESO seuil haut : 2
  (*MANNE La Sarrée à Le Bar sur Loup et PRIMAGAZ à Carros*)
- SEVESO *seuil bas* 9

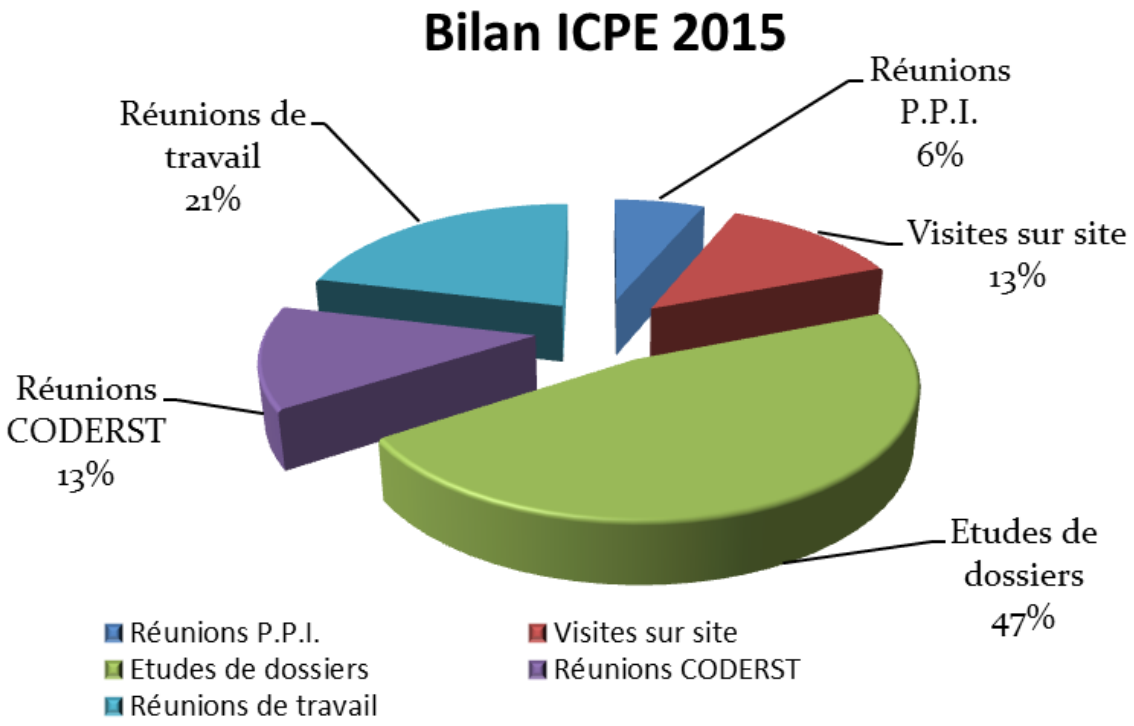

Prévenir…

Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des Maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc …) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une règlementation évolutive dans le domaine des techniques bâtimentaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction, et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc.
Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public, et réalisent des visites régulières (*à périodicité obligatoire et planifiée par la règlementation*) dans le cadre des commissions de sécurité.

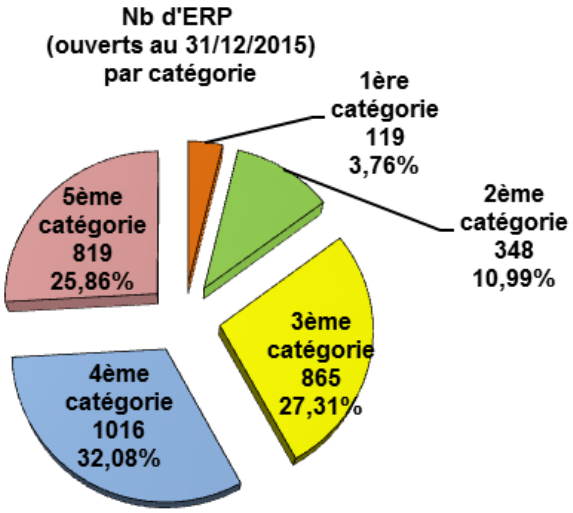

Le Département des Alpes-Maritimes compte 3 167 ERP (ouverts au 31 décembre 2015) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la règlementation, s'élève à 98,48 %.

Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2015) et Nbre d'ERP visités à cette date							
Type ERP	*1ère catégorie*	*2ème catégorie*	*3ème catégorie*	*4ème catégorie*	*5ème catégorie*	*totaux*	*dont ERP 1er groupe*
Nb ERP	119	348	865	1016	819	*3167*	*2348*
Nb ERP visités	*117*	*332*	*847*	*1010*	*813*	*3119*	*2306*
Taux d'ERP visités (visites règlementaires) ➢						***98,48%***	***98,21%***

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

Les Personnels

L'effectif 2015 et sa répartition entre SPP, SPV, Personnels du SSSM et PATS au 31/12/2015

L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 322 sapeurs-pompiers professionnels (SPP hors SSSM),
- 2 606 sapeurs-pompiers volontaires (SPV hors SSSM),
- 490 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 215 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) dont 24 SPP et 191 SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

L'ensemble formant au 31 décembre 2015 un effectif total de 4 633 agents.

L'effectif sapeurs-pompiers total (*SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeur-pompiers*) représente un taux de 89,42 % de l'effectif global.
Celui des PATS est de 10,58 %.

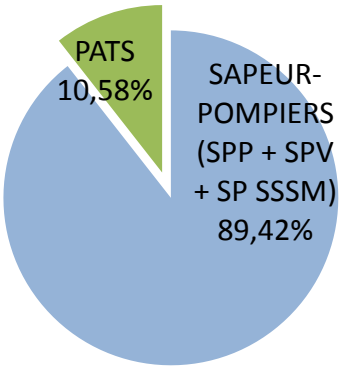

Répartition des effectifs pour l'année 2015

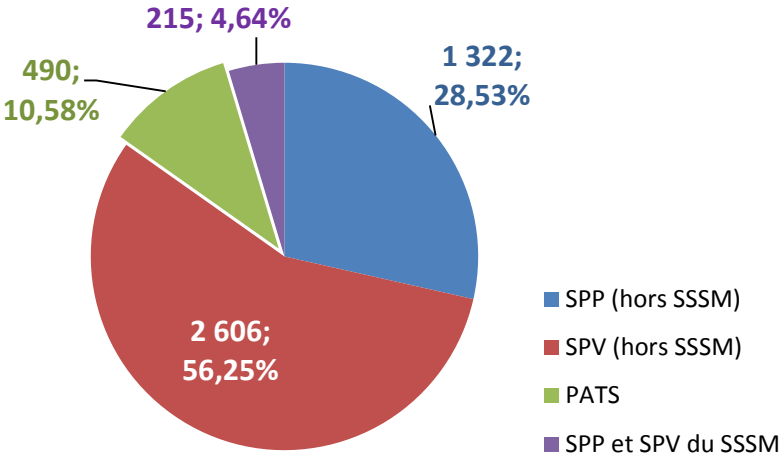

Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)

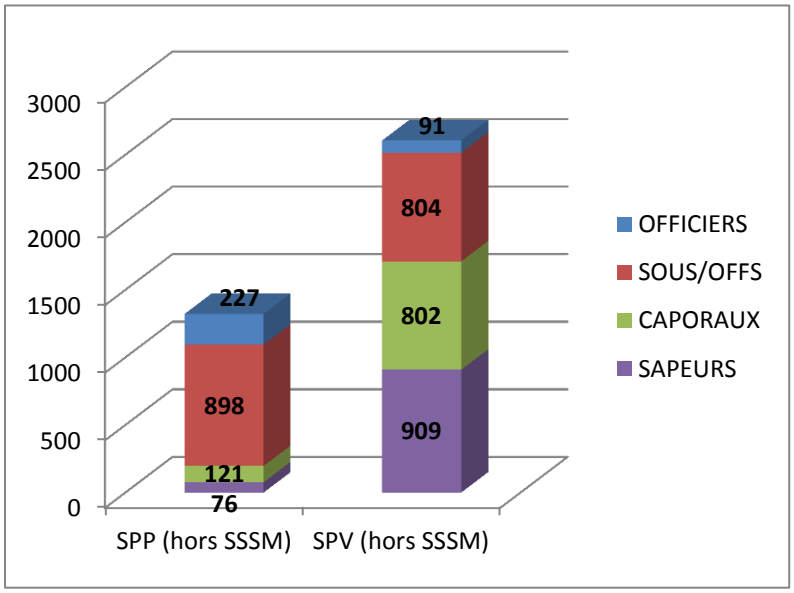

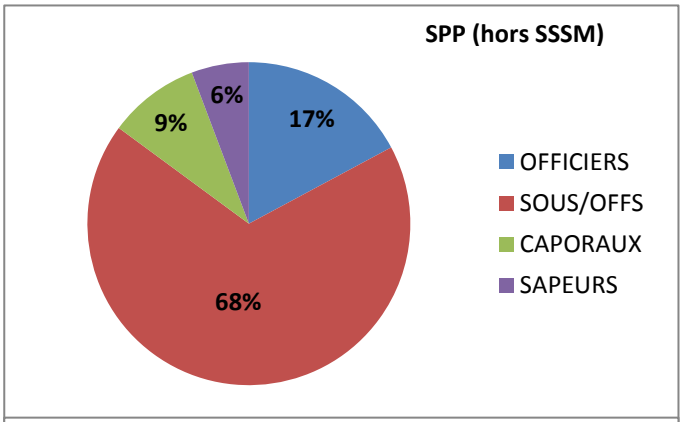

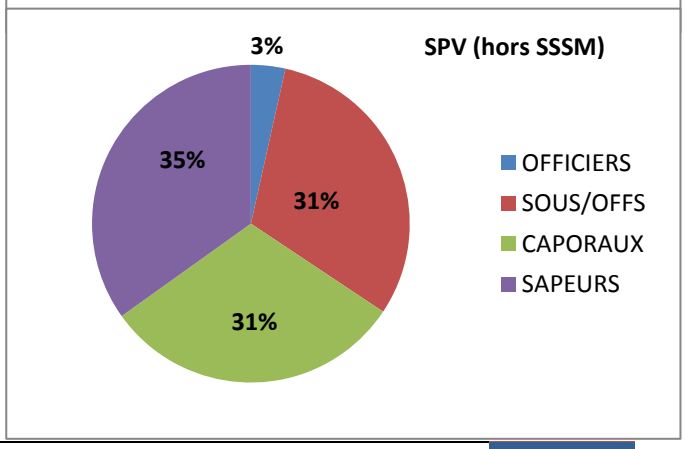

L'effectif SPP et PATS par catégorie au 31/12/2015

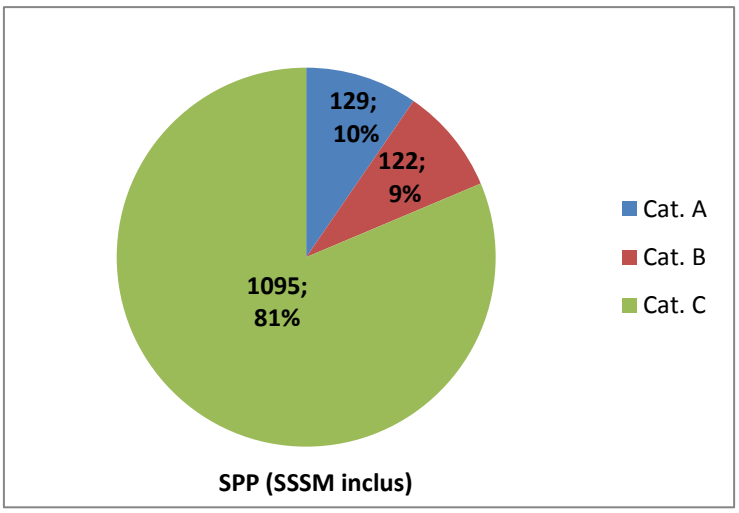

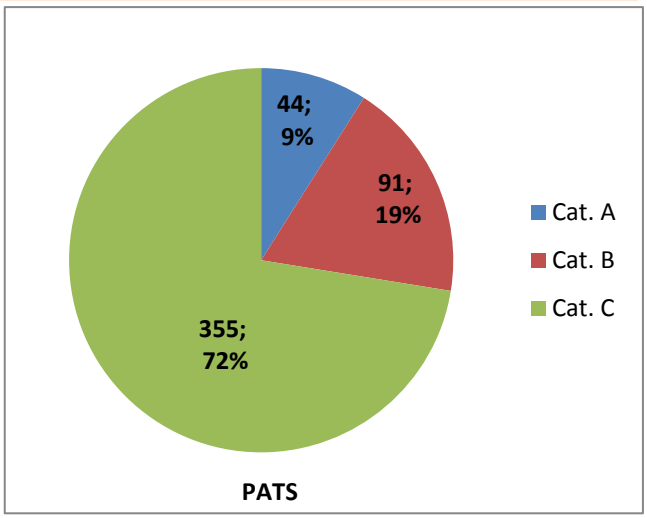

Le SSSM

Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène et de Sécurité,
- Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

Dans ce cadre, le SSSM a réalisé, en 2015, 6 193 visites.

- Par employeur :

* SDIS : 4 808 agents visités,

* CD : 1 385 agents visités.

- Evolution :

Agents	SDIS	CG	Total
2011	4 778	556	5 334
2012	4 789	1 137	5 926
2013	4 830	970	5 800
2014	4 770	1 200	5 970
2015	4 808	1 385	6 193

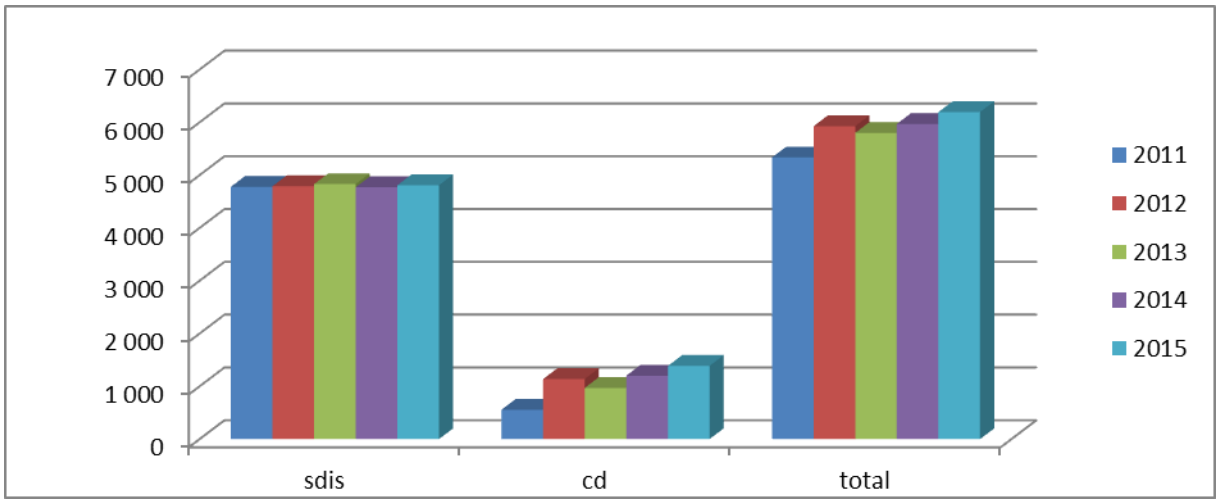

Comme en 2014, on observe une légère augmentation globale du nombre total d'agents visités (+ 223 agents pour un total de 6 193 en 2015 soit environ + 3,75 % contre + 3 % en 2014).

Cette augmentation concerne essentiellement les agents du CD (+ 185 agents) soit + 15,42% (pour mémoire + 23,71 % en 2014).

Cette année le chiffre des agents du SDIS est lui aussi en légère hausse (+ 38 agents) soit + 0,80 % alors qu'il était en baisse de 1 % en 2014.

Cas particulier des agents ayant le double statut SPV et CD (inclus dans les chiffres des SPV) :

Nombre d'agents SPV issus du CD :

* 2015 : 140,

* 2014 : 130,

* 2013 : 150.

En 2015, les chiffres sont stables et représentent environ 10 % des agents du CD visités.

Le SSSM exerce également des missions opérationnelles telles que des interventions VLM (véhicule de liaison médicalisé) et des interventions VLI (véhicule de liaison infirmier).

Avec 7636 interventions en 2015, l'activité globale, toutes missions opérationnelles confondues, progresse de 8,27 %, confirmant la hausse d'activité observée en 2014. On notera qu'en parallèle la hausse d'activité globale du SDIS 06 est de près de 1%.

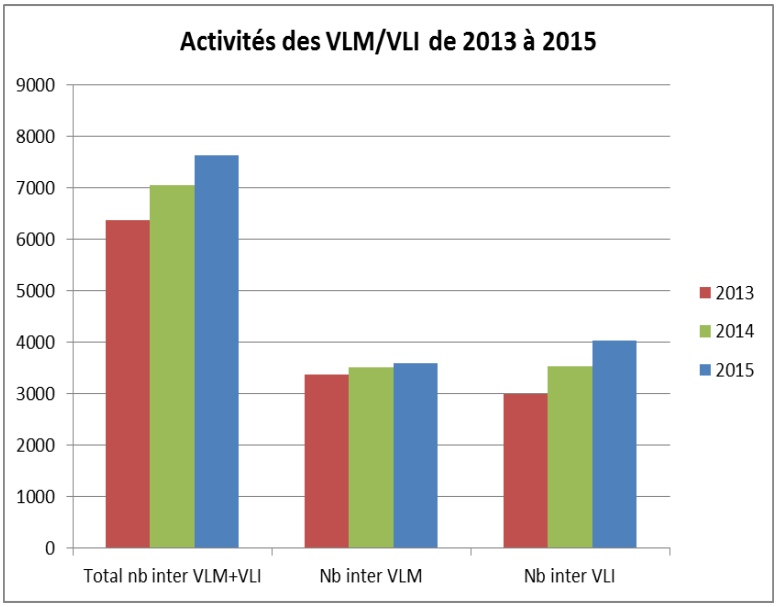

Avec 6479 interventions, soit un taux de progression de 8,78 % par rapport à 2013, l'activité de médicalisation / para médicalisation du SUAP s'inscrit dans cette tendance et représente 84,8 % de l'activité opérationnelle globale.

Le taux de recours aux vecteurs du SSSM toutes missions confondues est de 6,9 interventions pour 1000 habitants

Les moyens opérationnels du SSSM se sont enrichis à l'été 2015 d'un véhicule dédié à la réhabilitation et au soutien sanitaire des sapeurs-pompiers, le VRSS.

Si l'activité reste traditionnellement un peu plus marquée sur la période estivale, le lissage sur l'année est confirmé, au regard du lissage des flux touristiques tant hivernaux qu'estivaux.

La sollicitation opérationnelle est logiquement plus forte en journée et lissée sur la semaine.

La durée moyenne d'intervention reste stable. La médiane est de 35 minutes.

Les effectifs du SSSM (dont PATS affectés)

Les effectifs du SSSM sont relativement stables ces 3 dernières années.

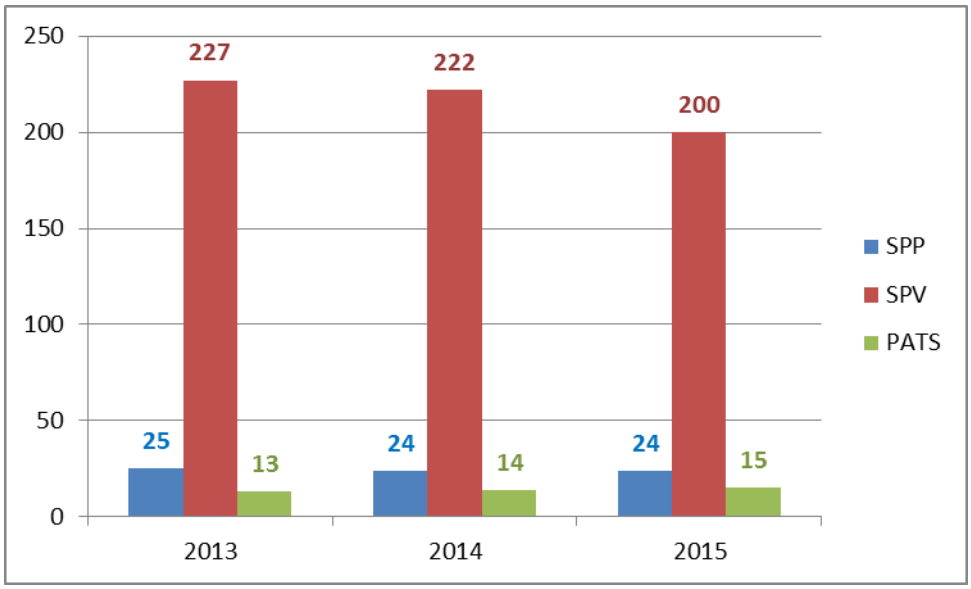

On note une diminution des effectifs de – 10% (- 21 agents). Si le nombre des SPP et des PATS est stationnaire, celui des SPV est en baisse de 22 agents selon la répartition suivante : - 13 pour les MSPV, - 9 pour les ISPV, - 1 vétérinaire et + 2 psychologues (1 démission et 3 entrées). Un médecin territorial mis à disposition par le CD 06 est venu pourvoir un poste de médecin SPP vacant.

* La répartition entre les personnels de santé SPV et SPP reste constante : SPV : 89.3 % par rapport aux SPP : 10.7 %.

Afin d'améliorer la réponse au public en matière de médicalisation et paramédicalisation des secours d'urgence, un infirmier assure une garde de 12 heures au CODIS (depuis le 1er mars 2008).

Zoom sur les indicateurs et moyens matériels 2015 de la mission d'appui en logistique médicale

La mission d'appui en logistique médicale							
Années	Nombre VLM / VLI / DRAGON / AMI *	Nombre VSAV	Nombre médecins dotés de matériel médical	Nombre infirmiers dotés de matériel médical	Nombre DSA	Nombre visites CIS	Nombre maintenances préventives et curatives
2012	14	113	26	16	397***	48	384
2013	14	113	25	16	419****	54	363
2014	14	114***	25	18****	446**	56	314
2015	14	114	25	18	479	75	360

* Nombre VLM / VLI / DRAGON / AMI :
- 7 VLM / VLI = Véhicule léger médicalisé et Véhicule de Liaison Infirmier
- 1 VMS + 1 de réserve = Véhicule Médical de Soutien
- 2 AMI = Antenne Médicale sur Intervention
- 1 AMI NRBC = Antenne Médicale de Soutien sur Intervention Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique
- 1 hélicoptère DRAGON 06 + 1 de réserve

**Hors DAE CG 06 car mise à jour du parc en cours

*** Création du VSAV Roquebrune Cap Martin

**** Mise en place de deux lots d'intervention pour les PSISI à Andon et St Vallier de Thiey

Les Missions Vétérinaires

Les missions spécifiques consistent à :

- la surveillance de la condition physique des chiens des sapeurs-pompiers,
- l'exercice de la médecine d'aptitude et préventive des chiens des équipes cynotechniques,
- le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité,
- le soutien sanitaire et les soins d'urgence aux chiens des équipes cynotechniques,
- la participation à la formation des sapeurs-pompiers au risque animalier et/ou biologique, ainsi que la formation des équipes spécialisées (Groupe Animalier, cynotechnie, NRBCE…..)

Années	Sauvetage Animalier	Soutien Sanitaire Cyno	Total Animal en danger	Capture d'animaux dangereux	Santé Publique	Total Animal dangereux	Dont nombre Télé-anesthésies	Total Inter	Entraînement GSA*	Entraînement autres**	Total Entraînements
2013	35	0	**35**	12	5	**17**	2	**52**	7	14	**21**
2014	45	0	**45**	13	10	**23**	1	**68**	23	22	**45**
2015	48	1	**49**	11	17	**28**	1	**77**	23	22	**45**

GSA = Groupe Sauvetage Animalier mis en place au 01/01/2008* * Concerne les entraînements CMIR, CMIC, SD …*

La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Le décret du 26 décembre 2000 rend obligatoire la mise en place de PUI dans les SDIS, afin de mener à bien leurs missions.

La PUI approvisionne les centres d'incendie et de secours en médicaments, objets ou produits nécessaires aux malades ou blessés auxquels ils donnent des secours et assure la surveillance de ces dotations. Elle approvisionne également les véhicules opérationnels du Service de Santé.

La PUI approvisionne également les véhicules opérationnels du Service de Santé. Elle a en charge la gestion des médicaments (dont l'oxygène médical et les médicaments vétérinaires dont est doté le SDIS 06), dispositifs médicaux stériles, objets de pansements et produits d'hygiène.

Depuis 2012, un effort particulier est conduit par la pharmacie départementale pour rationaliser son budget (notamment par les achats en marchés groupés avec les SDIS du groupement ZONAL SUD), sans impacter la qualité des missions pharmaceutiques.

Pour 2015, une économie de 18% avait été programmée. Finalement, l'économie sera de plus de 20 % sur la somme allouée.

Le SDIS 06 avait décidé, en 2012, de faire évoluer l'informatisation de la gestion de sa PUI. L'acquisition d'un progiciel, PHARMSAP, outil métier utilisé par plus de 50% des PUI de SDIS en France, devait permettre d'optimiser la gestion des produits commandés, stockés et délivrés par la PUI.

Elle a été effective en 2014 et mise en production en Janvier 2015. L'année 2015 a été celle de son déploiement. Ainsi les référents passent les commandes VSAV directement sur le logiciel ; suppression des bons de commande papier.

Il en est de même avec les référents des antennes PUI, chargés du suivi du stock des VLM/VLI.

Le flux de commandes est complètement dématérialisé.

Cette dématérialisation permet un gain de temps, une diminution des erreurs de saisie, donc une sécurité renforcée, une meilleure coordination, un meilleur suivi, une meilleure gestion de stocks et transmission des informations pour tous les acteurs, de la Pharmacie Départementale d'une part aux pompiers des casernes et aux personnels référents du SSSM d'autre part ; ils se sont tous approprié l'outil avec succès.

année	Commandes de médicament et DMS	commandes VSAV	caisses médicales reconditionnées	commandes VLM/VLI	Conso O2 (m³)	commandes O2 par la PUI auprès du gazier	bouteilles méopa délivrées
2012	254	1306	738	119	4099	422	31
2013	218	1126	526	131	4231	421	42
2014	224	1104	602	127	4248	282	44
2015	**267**	**1468**	**572**	**143**	**4332**	**529**	**50**

année	morphines consommées	fentanyl consommés	passages pour renouvellemt stupéfiants à la PUI	Métalyse délivrée	Cyanokits délivrés	sollicitations de l'astreinte pharmacien	médicaments vétérinaires délivrés
2012	567	133	68	19	40 3 consommés	24	159 (23 ordo)
2013	492	104	69	10	6 4 consommés	23	141 (13 ordo)
2014	666	132	74	10 3 consos	32 9 consommés	24	254 (18 ordo)
2015	**759**	**123**	**87**	**12 6 consos**	**13 9 consommés**	**25**	229 (15 ordo)

GF CITOYENNETE

SDIS 06 - Leader dans l'éducation aux risques de sécurité civile

Objectif : Favoriser la réponse de la population aux enjeux de sécurité civile
Réduction de la sinistralité – Réduction des incivilités – Accroissement de la résilience

Méthode : Démarche proactive de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)

Moyens : Un groupement, des partenariats, des prospectives
Une équipe d'animateurs d'éducation aux risques

ACTIONS RÉALISÉES :

Prévention des enjeux de sécurité civile
IPCS - Information Préventive aux Comportements qui Sauvent

Nb d'actions : 417
Nb de personnes sensibilisées : 18 590

Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06.

L'IPCS, intégrée dans l'Offre Nationale Harmonisée du CNFPT, est en cours de développement sur le territoire national.

5 séquences :

1 : De l'individu au citoyen, mon engagement, mon entourage (2h).
2 : Le citoyen dans le groupe, l'union fait la force (2h).
3 : Le collectif, un plan de sauvegarde opérationnel (1h).
4 : Entrainement, retour d'expérience et autonomie (2h).
5 : ASSEC (ASsistant SECurité) -Aider le professeur lors des mises en sécurité
-Évacuation incendie et activation du PPMS (2h).

Nb total d'élèves sensibilisés aux ASSEC : 4075 pour 168 actions

Sécurité transport scolaire

Nb d'actions : 21
Nb de personnes sensibilisées : 2827

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h).

Protection Judiciaire de la Jeunesse de Grasse et Cannes (PJJ)

Nb d'actions : 14
Nb de personnes sensibilisées : 66

Responsabilisation individuelle, réduction des incivilités, initiation au secourisme (2h).

Prévention des incivilités - Rencontres citoyennes

Nb d'actions : 8
Nb de personnes sensibilisées : 213

Réduction des incivilités : Collégiens ambassadeurs des sapeurs-pompiers dans les quartiers (2h).
Renforcement prévu courant 2015 sur les établissements scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire.

Prévention des comportements à risque au collège

Nb d'action : 1
Nb de personnes sensibilisées : 48

Action de prévention des comportements à risque « Maux d'ados » - Pièces de théâtre produite par la Compagnie Miranda suivi de groupes de parole (2h).

Prévention des accidents domestiques

Module « C'EST BIEN » *(**C**hutes-**E**touffement-**S**port-**T**ransport-**B**rulure-**I**ntoxocation-**E**lectrocution-**N**oyade)*

Nb d'actions : 58

Nb de personnes sensibilisées : 1522

Prévention des risques domestiques des plus vulnérables – Écoles maternelles et primaires (45 mn).

Prévention des incendies domestiques (*Simulateur Incendie grand public)*

Nb d'actions : 14

Nb de personnes sensibilisées : 3932

Mise en situation dynamique – choisir l'évacuation ou la mise à l'abri, réduction du risque (journée).

Forum des métiers

Nb d'actions : 2

Nb de personnes sensibilisées : 70

Présentation des métiers du SDIS - Sensibilisation à devenir sapeurs-pompiers volontaires (journée).

Journées Nature du Conseil Départemental *(Sensibilisation Feux de Forêt)*

Nb d'actions : 8

Nb de personnes sensibilisées : 846

Risque feux de forêt, Débroussaillement (4 jours).

Solidarsport *(Association - Le respect des jeunes)*

Nb d'actions : 2

Nb de personnes sensibilisées : 280

Action favorisant le respect, la solidarité face aux risques de la vie courante (journée).

Le Mini-Parcours Sportif Sapeur-Pompier

Nb d'actions : 21

Nb de personnes sensibilisées : 2584

De 6 à 12 ans : Engagement physique, prise de risque et respect des règles, accidents domestiques (journée).

PROJET EXPÉRIMENTAL 2015 :

Classe Engagement et Citoyenneté

Ouverture d'une classe de 5ème « Engagement et Citoyenneté » au collège Jules Romains à Nice.
Programme innovant regroupant l'armée, la police nationale et les sapeurs-pompiers.
Dynamique éducative sur les valeurs républicaines.

Module IMPACT *(Information Mitigation Planification Action)*

Nb d'action : 1

Nb de personnes sensibilisées : 20

Module interactif de gestion de crise sur conception, animation et gestion de cellule de crise auprès des équipes de direction des établissements scolaires (3h).

BILAN 2015 :

- Nb total d'actions : **567**
- Nb total de personnes sensibilisées : **30 998**
- 12 531 élèves (Éducation Nationale) et 18 467 adultes
- 28 220 personnes dans les Alpes-Maritimes et 2 778 personnes Hors Département

Répartition des actions au sein des groupements territoriaux en 2015 :

- *GT Centre* : 152 actions et 7822 personnes sensibilisées
- *GT Est* : 15 actions et 541 personnes sensibilisées
- *GT Nord* : 25 actions et 1180 personnes sensibilisées
- *GT Ouest* : 129 actions et 9720 personnes sensibilisées
- *GT Sud* : 212 actions et 8957 personnes sensibilisées

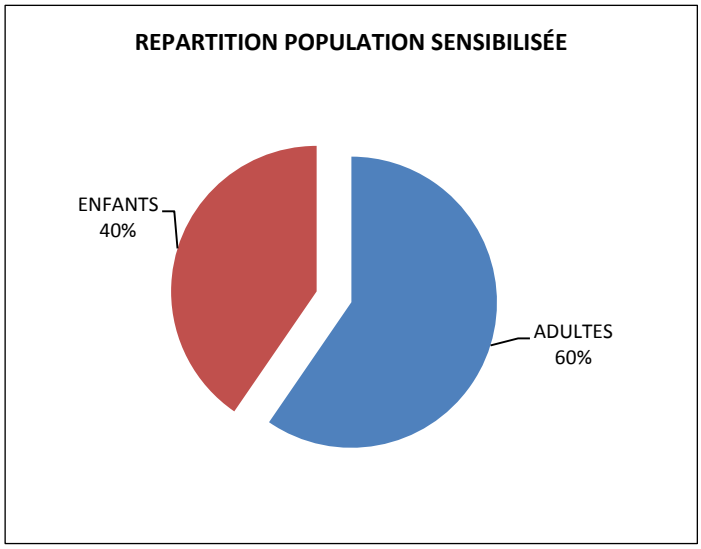

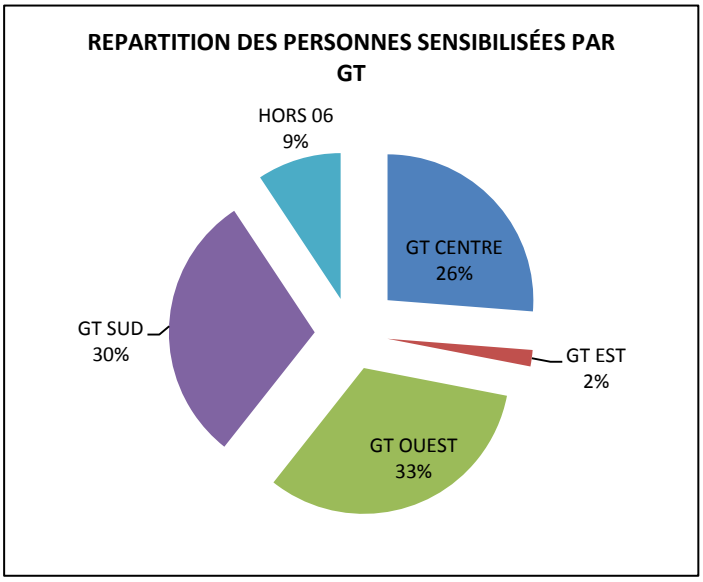

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 155 véhicules dont 864 (74,80 %) sont affectés en sites opérationnels. A noter que + de 94 % de ceux positionnés en site opérationnel (*déduction faite de ceux dits « indisponibles » pour raisons techniques : maintenance, reconditionnement, autres, etc.)* sont pleinement disponibles pour assurer les missions opérationnelles quotidiennes (secours à personnes, lutte contre l'incendie, opérations diverses, opérations de secours routiers).

Véhicule de secours et d'assistance aux victimes

Prix unitaire moyen d'achat 85 000 €

Camion-Citerne Feux de Forêt

Prix unitaire moyen d'achat 235 000 €

Echelle Pivotantes

Prix unitaire moyen d'achat 560 600 €

Les Véhicules	2015		
	Parc Global	dont 'affecté en site OPS'	dont 'affecté en site OPS' et 'en service (*)
Total du parc roulant	**1 155**	**864**	**848**
Véhicules de Secours	**190**	**173**	**169**
dont : -Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes	139	125	121
- Véhicule de Secours Routier	25	23	23
- Véhicule Polyvalent de Secours Routier	8	8	8
- Véhicule de liaison Médicalisé	13	12	12
- 'autres'	5	5	5
Engins d'Extinction	**259**	**249**	**247**
dont : - Camion Citerne Feux de Forêt	158	154	154
- Camion Citerne Grande Capacité	15	15	15
- Fourgon Pompe Tonne	57	51	51
- 'autres'	29	29	27
Moyens Elévateurs Automobiles	**50**	**46**	**46**
dont : - Echelles Pivotantes (EPC & EPS)	13	13	13
- Camion Porteur de Cellules (PCE)	34	30	30
- 'autres (MEA)'	3	3	3
Véhicules d'Intervention Diverses	**177**	**102**	**98**
dont : - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1)	68	51	49
- Véhicule tout usage léger (VTU2)	108	50	48
Véhicules de protection, soutien, logistique	**57**	**42**	**39**
Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance	**401**	**241**	**238**
dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG)	10	7	7
- Véhicule liaison hors route (VLHR)	102	91	90
- Véhicule de liaison utilitaire (VLU)	101	50	50
- Véhicule de liaison léger (VL)	176	83	81
Véhicule de transport de personnel	**21**	**11**	**11**
dont : - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)	21	11	11
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 10 à 19 pl)	0	0	0
- Véhicule Transport de Personnel (VTP 40 à 49 pl)	0	0	0

(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles'
(ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)

Véhicule de Liaison médicalisé

Prix unitaire moyen d'achat 27 000 €

Fourgon Pompe Tonne Léger « Secours Routier »

Prix unitaire moyen d'achat 225 000 €

Porte berce 26 Tonnes

Prix unitaire moyen d'achat 107 100 €

Les Acquisitions en véhicules et équipements spécialisés sur l'année 2015

Véhicules et équipements spécialisés commandés en 2015		
1	CCFM Canon	248 244,00
6	CCFM	1 382 952,00
3	CCGCA (somme engagée 50%, livraison véhicule 2016)	480 000,00
4	VLHR Dacia Duster	83 438,00
12	VSAV (solde des 50%)	510 000,00
1	VSAV SMUR (solde des 50%)	42 500,00
1	VLM	35 688,00
1	VSSO (solde des 50%)	42 500,00
1	FPTL SR (solde des 70%)	157 155,00
1	PORTE BERCE 26T	107 700,00
1	MEA (40% engagés, livraison 2016)	67 769,00
1	BERCE MESSAGERIE	33 654,00
1	PCO berce accueil	95 700,00
Sous total Matériels mobiles d'incendie et de secours		**3 287 300,00**
10	VL Renault Clio	140 290,00
15	VTU2 Renault Kangoo	221 866,00
2	VTU1	48 083,00
Sous total autres véhicules		**410 239,00**
TOTAL GLOBAL		**3 697 539,00**

Les Moyens nautiques

- **10** Barques inondations (embarcation légère transportable pour inondation) :
  - Positionnement →NICE (**2**) / CANNES (**4**) / MENTON (**2**) / ANTIBES (**2**)
- **12** Embarcations semi-rigides (secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau)
  - Positionnement →NICE (**2**) / CANNES (**3**) /MENTON (**1**) / ANTIBES (**2**) / CAGNES (**1**) / BREIL (**1**) / RESERVE (**1**) / FORMATION (**1**)
- **2** Vedettes (support plongée, surveillance plan d'eau canadairs, service sécurité, PC mer, grosse opération nautique, bateau pompe)
  - Positionnement →CANNES (**1** 'Brutus') / ANTIBES (**1** 'Jean Giraud II')
- **3** Vedettes (support plongée, surveillance plan d'eau canadairs, service sécurité, petits feux de bateau)
  - Positionnement →NICE (**1**) / CANNES (**1**) / ANTIBES (**1**)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)

Groupe Milieu Périlleux :
- secours en Montagne,
- Secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain
- secours en eaux vives

Risques radiologiques :
- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 2 unités de décontamination NRBC (dotation Etat)

Risques Chimiques et Biologiques :
- 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)

Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :
- 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)

Secours Nautique et Subaquatique :
- Scaphandrier Autonome léger,
- Nageur Sauveteur côtier,
- Sauveteur en eaux vives

Sauvetage Animalier :
- 1 véhicule de secours animalier appuyé d'un vétérinaire

Sauvetage Déblaiement :
- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroporté)

Unité d'intervention Cynotechnique :
- Recherche sous décombre,
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures

Le SDIS dispose de 76 casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 6 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

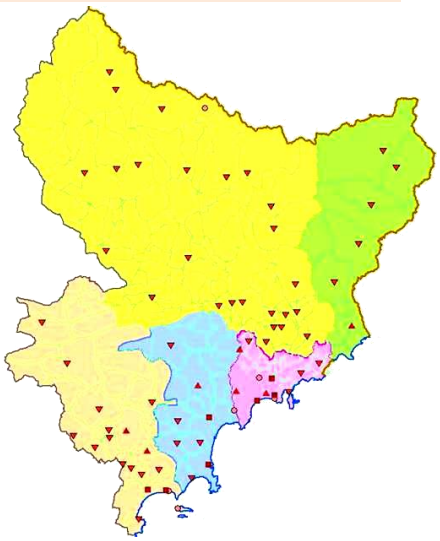

Surface totale des locaux :

- Locaux administratifs (dont locaux de vie) :	66 792 m²
- Locaux techniques (dont garages et ateliers) :	31 106 m²
	97 898 m²

Bilan actualisé du plan pluriannuel bâtimentaire 2007-2011 conventionné avec le Conseil Général

Un programme pluriannuel d'investissement bâtimentaire d'un montant prévisionnel initial de 55,3 Millions d'euros, ajusté d'opérations complémentaires et actualisé à hauteur d'un montant total de 68,81 M€ en terme « d'autorisations de programmes » (A.P.) a été établi pour être incorporé dans la convention conclue pour la période 2007-2011 entre le Conseil Général et le SDIS 06.

Le financement et l'exécution de ce plan pluriannuel se sont poursuivis jusqu'en 2015, la répartition des crédits de paiement sur ces années ayant été la suivante :

	A/P globale actualisée	Crédits de Paiements consommés au titre du plan pluriannuel bâtimentaire conventionné avec le conseil général									**Total réalisé sur la période**	*Prévision 2016*
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
En Millions d'Euros	68,81 M€	6,89 M€	8,65 M€	7,53 M€	4,25 M€	5,97 M€	7,79 M€	3,66 M€	4,49 M€	4,53 M€	**53,77 M€**	*1,23 M€*

Zoom sur les réalisations bâtimentaires de l'année 2015

Opérations liées au programme pluriannuel conventionné	Dépenses intervenues en 2015	*Cumul dépenses à fin 2015*
NICE FODERE	912 480,95 €	*5 436 077,82 €*
NICE MAGNAN	2 610 536,75 €	*7 134 133,62 €*
ROQUESTERON	1008 593,04 €	*1 008 593,04 €*
S/TOTAL	**4 531 610,74 €**	

Un nouveau plan pluriannuel pour 2016-2021

Le plan pluriannuel de constructions et de restructurations pour 2016-2021 est défini dans ses grandes lignes. Il comprendra les opérations suivantes :

Opération	Type travaux	Prévisionnel *à confirmer*	Livraison prévue	Observations
CIS Roquebrune-Cap-Martin	Construction nouvelle caserne	A l'étude		Préconisation SDACR
CIS Saint-Laurent-du-Var	Construction nouvelle caserne	*3,20 M€*	2018	Préconisation SDACR
CIS La Turbie	Construction nouvelle caserne	*3,60 M€*	Début 2020	Nouveau site
CIS Tourrette-Levens	Construction nouvelle caserne	*3,00 M€*	Fin 2018	Nouveau site
CIS Roquebillière	Extension CIS	*0,75 M€*	2018	
CIS Roquefort-les-Pins	Construction nouvelle caserne	*2,50 M€*	Fin 2018	Nouveau site
CIS Saint-Sauveur-sur-Tinée	Restructuration CIS	A l'étude		
CIS Saint-Martin-du-Var	Construction nouvelle caserne	*2,80 M€*	Fin 2018	
CIS Cagnes-sur-Mer	Réhabilitation chambres gardes	*1,20 M€*	Fin 2017	
CIS Cannes-Bocca	Extension CIS	*2,40 M€*	Fin 2021	
Plateau technique formation	Construction du plateau technique	10,00 M€	Non fixée	

Les Finances

Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2006

Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 124,68 millions d'euros (M€) en 2006 à 147,80 millions d'euros (M€) en 2015, ce qui représente une **moyenne annuelle d'évolution globale de 1,91 %**.

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	*Moy.*
Total (Fonct. + Invest.)	124,68 M€	134,20 M€	137,54 M€	139,09 M€	139,74 M€	148,34 M€	156,92 M€	141,85 M€	144,07 M€	147,80 M€	*141,42 M€*
Fonctionnement (DRF)	113,63 M€	118,53 M€	120,41 M€	123,59 M€	124,33 M€	126,98 M€	133,81 M€	128,51 M€	131,31 M€	135,48 M€	*125,66 M€*
Frais de personnel (CH 012)	94,57 M€	98,89 M€	99,46 M€	103,00 M€	103,71 M€	105,73 M€	106,80 M€	108,16 M€	110,62 M€	113,48 M€	*104,44 M€*
Investissement (DRI)	11,06 M€	15,67 M€	17,12 M€	15,50 M€	15,40 M€	21,37 M€	23,10 M€	13,33 M€	12,76 M€	12,32 M€	*15,76 M€*
Part de la masse salariale /DRF	83,23%	83,44%	82,60%	83,34%	83,41%	83,27%	79,81%	84,16%	84,24%	83,76%	

L'effort d'évolution a été constant pour l'investissement (moyenne d'évolution annuelle de + 1,21 % sur la période).

L'évolution a été maîtrisée pour la section de fonctionnement (moyenne d'évolution annuelle de 1,97 % sur la période totale).

Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale, qui représente 84 % de la section de fonctionnement en 2015, avec une évolution moyenne annuelle sur la période totale de 2,05 %.

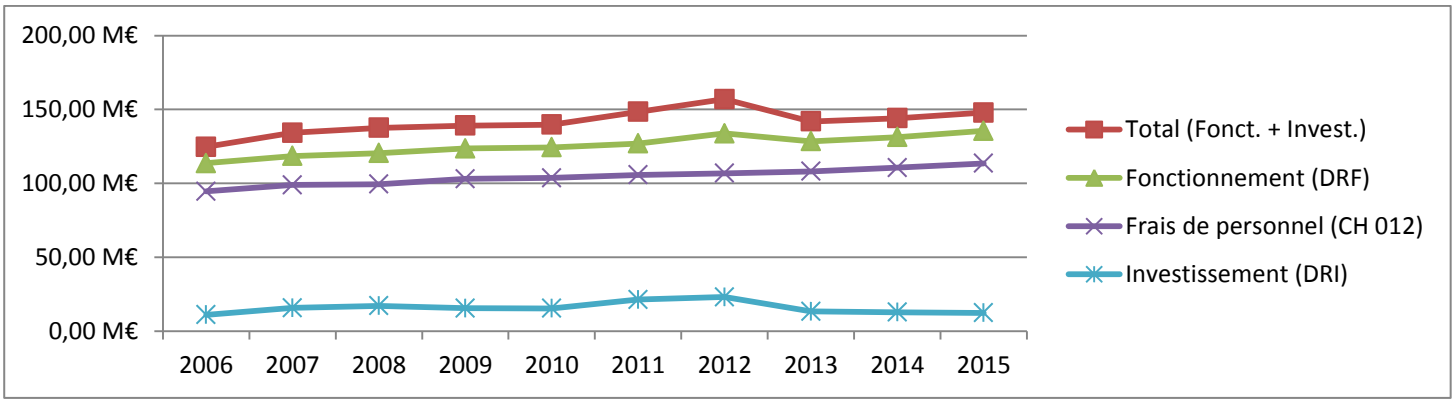

Le budget 2015

Le montant des dépenses réelles 2015 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 117,65 euros par an (*dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2015 = 147 800 660 € / population DGF = 1 256 234*) ce qui représente **9,80 € par habitant et par mois en 2015**.

Les dépenses réelles constatées en 2015 se répartissent de la manière suivante :

Dépenses réelles cumulées 2015

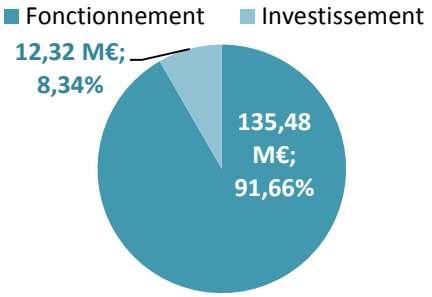

A – Au niveau de la Section de Fonctionnement

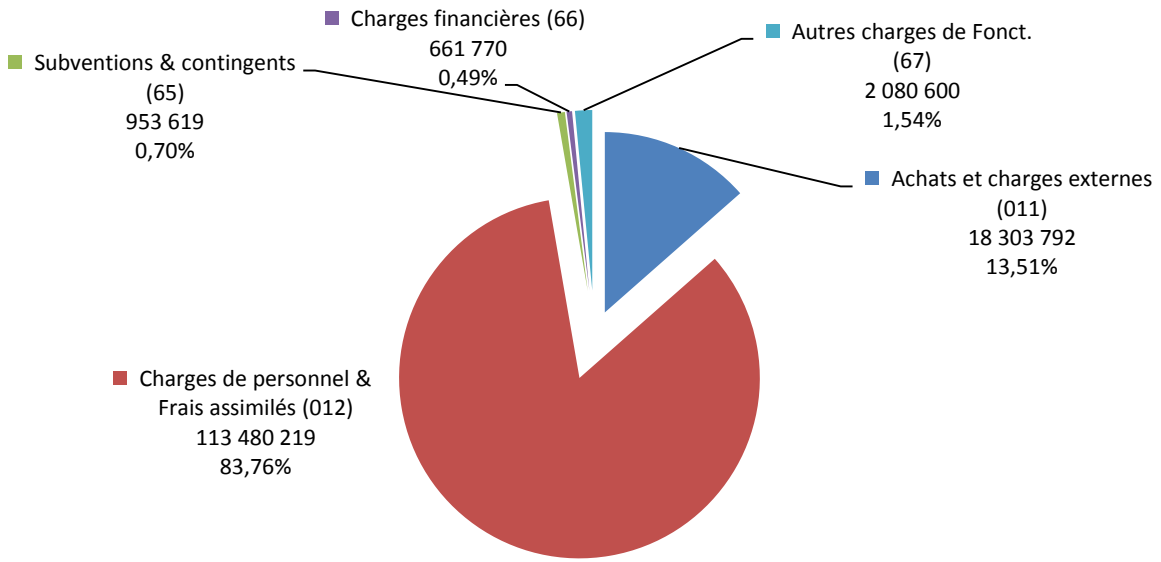

Répartition des Dépenses réelles de Fonctionnement en 2015

B - Au niveau de la section d'Investissement

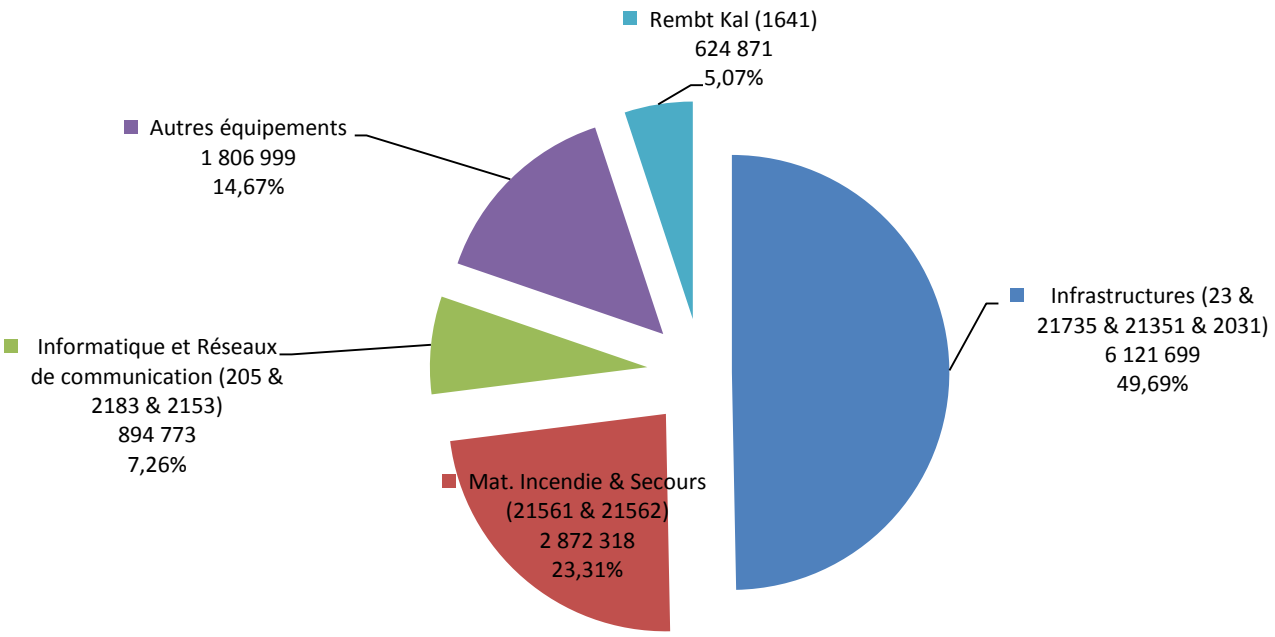

Répartition des Dépenses réelles d'Investissement en 2015

Le financement du SDIS

Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le conseil départemental (ex conseil général) et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :

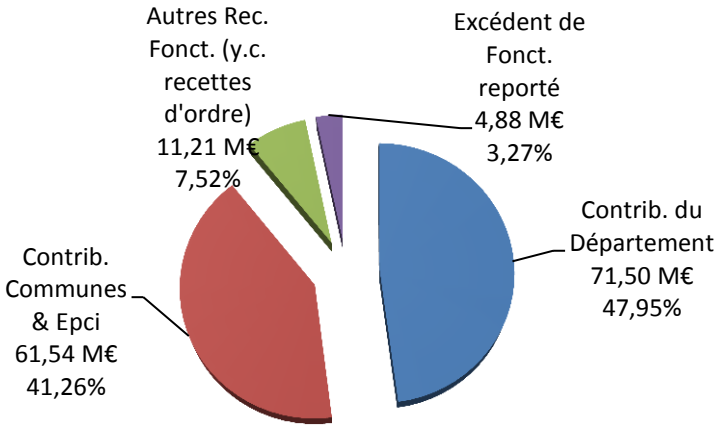

Répartition du Financement du SDIS en 2015 (Recettes réelles de Fonctionnement + recettes d'ordre entre sections + résultat N-1 reporté)

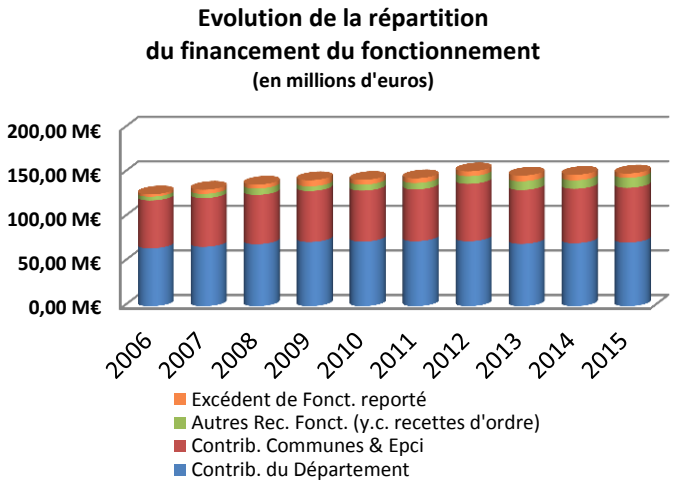

Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :

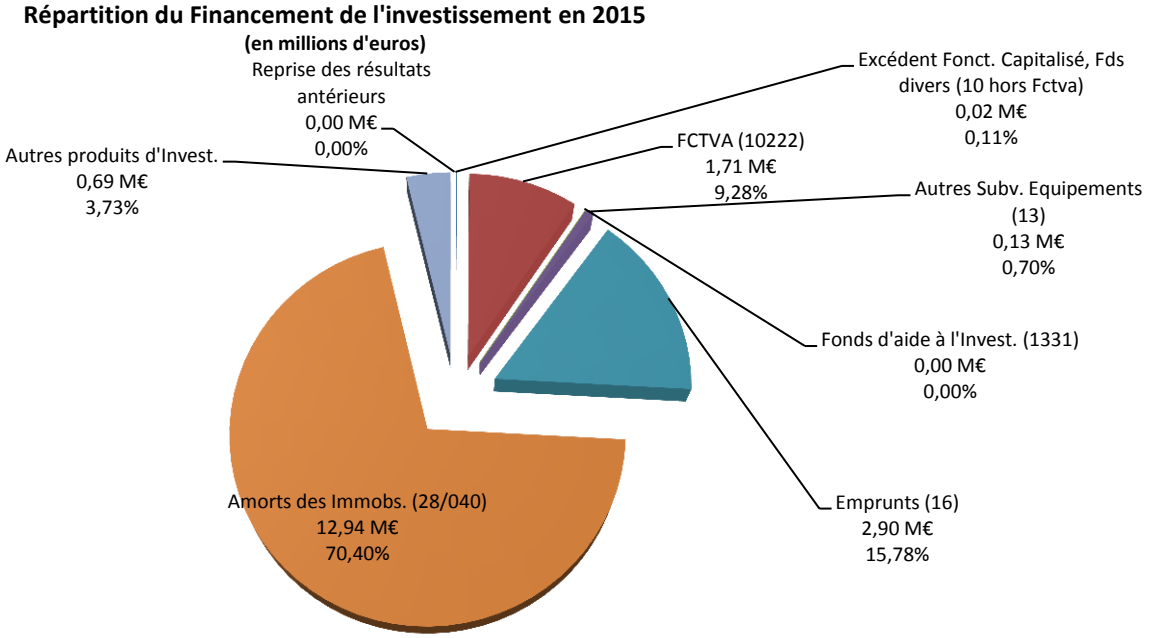

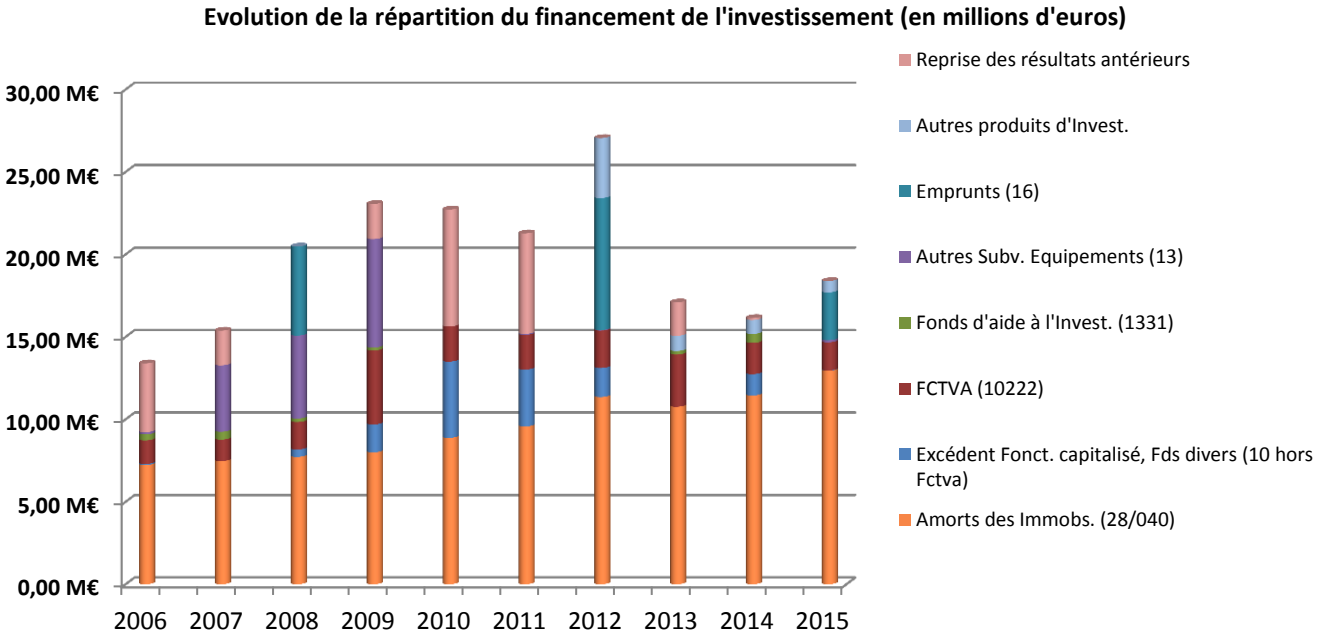

La Commande Publique

Evolution du groupement de commande ULISS

La « Communication » de la commission des finances du Sénat, publiée en septembre 2013, sur la base du rapport de la Cour des comptes, consacré à la mutualisation des moyens départementaux de la sécurité civile, a souligné la faible mutualisation de ceux-ci, et notamment leur tendance à l'isolement en matière d'achat public.

Des groupements de commandes existent, localement, entre Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et autres collectivités (communes, départements, centres hospitaliers) ou régionalement (entre SDIS). Cependant, aucun rapprochement national entre SDIS ne permettait de mutualiser réellement leurs capacités d'achat. Tel est l'objectif du groupement de commandes, d'union logistique inter services de secours dite « ULISS ».

Ce groupement a vocation à accueillir les SDIS et les autres entités, nationales ou locales, œuvrant dans le domaine de la défense contre l'incendie ou le secours et leurs partenaires.

Les membres ont, en se groupant, l'objectif d'optimiser leurs achats :

- L'accroissement du nombre d'offres reçues, de leur diversité, de leur qualité, de leur rapport qualité / prix, sans écarter de ces contrats les petites et moyennes entreprises sont des effets attendus du groupement des achats,
- Dans l'intérêt supérieur des victimes, l'association d'une parfaite fiabilité des matériels et d'une maîtrise irréprochable que pourront en avoir notamment les personnels médicaux constituera l'enjeu majeur des achats de matériels biomédicaux.

Les deux cartes ci-après permettent de constater la forte dynamique initiée par la réussite des premiers achats groupés. A ce jour, ULISS compte 76 membres. De nouvelles adhésions parviennent régulièrement au secrétariat de groupement, assuré par le SDIS 06.

Carte des membres en 2014

Carte des membres actuels

L'accord-cadre national « Fourniture d'énergies » lancé via ULISS, coordonné par le SDIS 06

Le SDIS 42 a lancé et notifié le marché d'AMO pour la fourniture d'énergies afin :

- de constituer le référentiel « énergies »
- d'aider à l'élaboration du cahier des charges
- d'analyser les subséquents pour chaque SDIS le souhaitant

Le SDIS 06 a coordonné l'accord-cadre pour la fourniture d'énergies. Il a également :

- élaboré le cahier des charges avec ELENEO, titulaire du marché AMO
- pris en compte des besoins de tous les SDIS
- lancé et notifié l'accord-cadre pour tous les SDIS avec assistance d'ELENEO pour l'analyse
- lancé les subséquents groupés avec les SDIS demandeurs
- transmis les analyses des subséquents à chaque SDIS participant

- 27 SDIS et 1 CDG se sont groupés pour cet accord-cadre
- 13 SDIS et 1 CDG ont souhaités se grouper pour le lot 1
- 26 SDIS et 1 CDG ont souhaités se grouper pour le lot 3
- 5 SDIS concernés par le lot 4

Coût par membre : - Coordination 0 €
- Analyse AMO 18,52 € pour le lot 3 et 35,72 € pour le lot 1

		Prix total annuel toutes taxes comprises + TVA			
SDIS 06	Total consommation des 12 derniers mois (kWh)	Prix ULISS	Prix avant ULISS	Economies en €/an pour une même consommation	
Electricité	6 545 582	825 872 € T.T.C	863 720 € T.T.C	37 848, 00 €	env.-4,4 %
Gaz naturel	6 583 784	280 060 € T.T.C	425 186 € T.T.C	145 126,00 €	env. -34,20 %

Divers :

- Fourniture de matériels d'immobilisation :

Consultation groupée qui concerne toute la façade méditerranéenne française, de la frontière italienne à la frontière espagnole, (SDIS 06, 07, 13, 34, 66, 83, 84, 2A et 2B), répartie sur 17 lots thématiques, avec de très intéressants résultats, en termes de qualité et de prix. La notification ainsi que les calculs comparatifs pour estimation des économies obtenues sont en cours.

- Fournitures de pneumatiques et prestations associées :

La consultation groupée, cordonnée par le SDIS 06, est en cours de finalisation. Elle regroupe 22 SDIS et départements répartis sur l'ensemble du territoire français.

Chiffres clés de l'activité du service de la commande publique

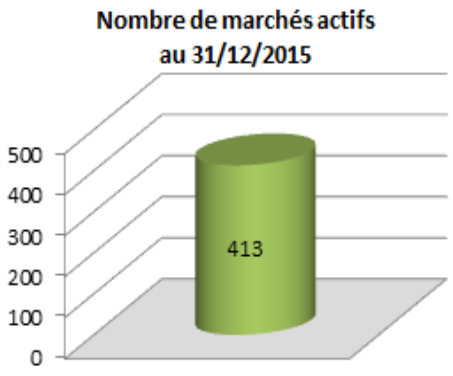

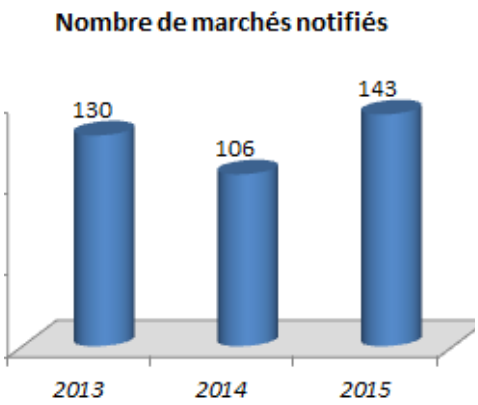

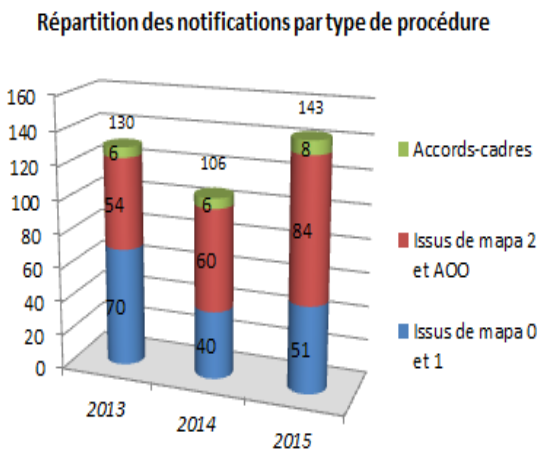

Les faits marquants 2015

Feux d'appartements

Les sapeurs-pompiers sont intervenus à l'occasion de différents feux d'appartements :

- Le 6 février 2015, un violent feu d'appartement s'est déclaré à Nice, au 1er étage d'un immeuble à usage d'habitation R+5.

Au total, plus de 50 sapeurs-pompiers et 17 engins ont été dépêchés sur place. Une LDMRS 500 a été établie ainsi que 2 lances en protection par l'extérieur.

Le feu était maitrisé au bout de 2 heures.

Trois blessés légers ont été médicalisés sur place avant d'être transportés à l'hôpital. Une quatrième personne est malheureusement décédée.

- Le 24 février 2015, un feu d'appartement s'est déclaré à La Colle-sur-Loup au 3ème étage d'un immeuble à usage d'habitation R+3.

Les 41 sapeurs-pompiers dépêchés sur place lutteront contre ce feu d'appartement.

Le bilan définitif fait état d'une superficie de 50 m² et d'une toiture entièrement détruites par les flammes

Cinq personnes ont été évacuées, toutes indemnes

- Le 21 avril 2015, le CTA reçoit un appel pour un dégagement de fumée au deuxième étage d'un immeuble à Isola 2000.

Les premiers moyens disponibles sur le secteur sont engagés puis rapidement renforcés par un groupe incendie (FPTLHR, FPT, EPS30C, VASV, VLI…).

Le premier COS constate un important dégagement de fumée au niveau des appartements sous toiture avec des animaux supposés à l'intérieur.

La façade étant bardée de bois, une lance de plain-pied est immédiatement établie directement sur un poteau d'incendie afin d'enrayer la propagation par l'extérieur. Parallèlement, on procède à l'établissement d'une deuxième LDMR 500. Deux secteurs incendies sont ainsi clairement définis.

Cette intervention a mobilisé au total 16 véhicules de secours et 36 sapeurs-pompiers issus de 10 centres d'incendie et de secours de différents groupements territoriaux.

Deux appartements ont été totalement détruits. Il y a eu également d'importants dégâts dans trois appartements et la toiture a été détruite à 50 %. Néanmoins, la parfaite collaboration entre tous et les actions d'extinction et de protection des biens a permis la sauvegarde de neuf appartements.

Malheureusement, un chien et un chat sont décédés dans cet incendie.

Des éléments favorables (proximité de 2 hydrants normalisés, parfaite complémentarité des différents sapeurs-pompiers intervenants) ont permis une rigoureuse gestion de ce virulent feu d'habitation.

Les délais de route pour les renforts (plus d'une heure) et la structure en tôles métalliques de la toiture abritant des mezzanines en bois, restent cependant des facteurs défavorables pour l'extinction rapide d'un tel incendie.

24 nouveaux pompiers professionnels au SDIS des Alpes Maritimes

Le 4 mai 2015 a eu lieu le baptême de la 39ème promotion de la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels.

Cette nouvelle promotion de 24 sapeurs a été dénommée « Camille MUFFAT », en hommage à la championne décédée quelques semaines auparavant.

A cette occasion, le président du Conseil d'Administration a rappelé les valeurs que représentait Camille MUFFAT : engagement, force, morale. Toutes ces valeurs auxquelles se sont identifiés les nouveaux sapeurs-pompiers.

Il a adressé ses félicitations aux jeunes pompiers pour leur parcours et pour la deuxième étape réussie que constitue la formation initiale après leur succès au concours.

Le Président a également souligné le caractère dangereux de ce métier, mais aussi les moyens que le SDIS, mais aussi le Département, les communes et intercommunalités, consacrent à ses personnels. Ainsi que le CASDIS veille en permanence à doter le SDIS des moyens nécessaires à l'accomplissement de toutes ses missions.

Certes, cet engagement à un coût, mais il n'a pas de prix, a insisté le Président. Ce prix c'est celui de la sécurité de nos concitoyens.

A l'issue de ce baptême, Chloé MUFFAT, très émue, a remercié les pompiers d'avoir ainsi honoré la mémoire de sa sœur. Elle a remis au SDIS, au nom de sa famille, et en témoignage de gratitude, l'une des médailles obtenues par sa sœur lors de ces nombreuses compétitions de haut niveau, médaille qui figurera par les beaux trophées conservés par le SDIS 06.

Feux de Forêts

Le 29 juillet 2015, dans l'après-midi, et dans un contexte de risques incendies classés très sévères, deux feux de forêts se sont déclarés dans le département des Alpes-Maritimes.

Un premier feu a débuté à l'Est du département, sur une zone complexe et inaccessible par voie terrestre. 10 sapeurs-pompiers et 4 agents de Force 06 avec du matériel de forestage et de seau pompe ont été très rapidement héliportés sur les lieux et soutenus par un HBE. Le feu a parcouru 700 m² de sous-bois et a brûlé 200 m² d'humus.

P. Courteaux / SDIS 06

Le deuxième incendie s'est déclaré à l'Ouest du département. 259 sapeurs-pompiers et 70 véhicules incendie, appuyés par 20 sapeurs-forestiers de Force 06, ont été très rapidement et massivement engagés pour lutter contre ce feu de forêt attisé par des rafales de vent de plus de 60 km/h.

X. Demarte / SDIS 06

Simultanément, les soldats du feu ont été appuyés par un dispositif conséquent de moyens aériens de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), soit 8 Canadairs, un avion bombardier d'eau de type DASH, 2 Trackers, un avion B 200 de coordination aérienne et de reconnaissance, et par 3 HBE du SDIS 06. Ils ont effectué en totalité avant la tombée de la nuit 97 largages (11 largages par les Trackers, 50 par les Canadairs, 30 par les HBE et 6 largages de retardant par le DASH).

Durant la nuit, attisé par des vents violents, cet incendie a continué de se propager de façon virulente. Les sapeurs-pompiers ont immédiatement établi une ligne d'arrêt pour limiter cette propagation aux espaces naturels. Dès l'aube, les moyens aériens ont renforcé le dispositif du SDIS 06 et on procédé à 110 largages.

Au total, 200 hectares de végétation ont été brûlés (50 % de résineux et 50 % de broussailles) et aucune victime n'est à déployer.

X. Demarte / SDIS 06

X. Demarte / SDIS 06

Accident de bus sur l'A8 à Nice

Le 17 septembre au péage de la Turbie (dans le sens Italie/Nice), un bus de 30 places de voyageurs allemands a percuté une cabine de péage d'autoroute. Il a poursuivi sa route de pour aller heurter violemment deux VL et une moto 50 mètres après le péage puis a fini son embardée dans la glissière centrale 200 mètres plus loin.

Il n'y a pas de victimes au niveau de la barrière de péage.

Une première zone du sinistre avec 2 VL et 1 moto comprend une personne décédée, 2 urgences absolues et 2 urgences relatives, 1 impliqué.

Une seconde zone du sinistre concerne le bus avec 2 urgences absolues incarcérées et 18 urgences relatives ou impliquées

Les secours sectorisent la zone afin de :

- Limiter l'aggravation de l'état et du nombre de victimes avec une mise en place d'une zone de prise en compte adaptée et une quantification des moyens médicaux nécessaires
- Eviter le « sur accident » avec un balisage de la zone et une protection incendie du site

Les moyens sur place s'élèvent à 9 VSAV, 1 VLI, 3 SMUR, VSRM, FPTL et 54 personnels engagés.

Le bilan final est : 1 personne décédée, 3 urgences absolues, 18 urgences relatives, 4 impliqués.

Des inondations exceptionnelles

Entre 20 heures et 23 heures, le samedi 3 octobre 2015, ce sont des précipitations exceptionnelles qui se sont abattues dans l'Ouest du département.

Durant ce court laps de temps, plus de 200 mm de pluie sont tombés sur certaines zones. C'est un véritable raz-de-marée qui va toucher et endeuiller des milliers de personnes et auquel les services de secours vont devoir faire face.

Le bilan de cette catastrophe est dramatique :

- 20 personnes décédées
- Entre 600 à 700 millions d'euros de dégâts
- En 24 heures, les 2 CTA et le CODIS ont traité 3 226 appels de secours. Durant 5 jours, ils ont répondu à 8 724 appels.
- Durant la nuit du 3 octobre : 175 engins, 301 sapeurs-pompiers du SDIS 06, 224 renforts extérieurs (BMPM, UIISC7, SDIS 83, SDIS 13, ESOL) soit 525 sapeurs-pompiers et militaires et 2 hélicoptères de la sécurité civile Dragon 06 et Dragon 131 ont été engagés.

Du 3 au 4 octobre 2015 :

- Les sapeurs-pompiers et le GIS (Groupe inondations sauvetages) mobilisés sur le secteur Ouest ont réalisé 100 à 150 sauvetages, 400 à 500 mises en sécurité et ont recueilli 550 personnes (dont beaucoup suite aux sauvetages ou mises en sécurité)
- Les sapeurs-pompiers et le GIS engagés sur le secteur Centre ont effectué 150 sauvetages, auxquels se sont ajoutées les 150 personnes secourues par les 2 hélicoptères de la Sécurité Civile et le GMP (105 hélitreuillages) soit un total de 300 sauvetages. 400 personnes ont été mises en sécurité et 550 (dont beaucoup suite aux sauvetages ou mises en sécurité) ont été recueillies dans les centres d'hébergements ou les CADI (centre d'accueil des impliqués)

Le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur, accompagnés du Préfet, du Président du Département, du Président de la Métropole, des Maires concernés et du Directeur départemental par intérim, se sont rendus quelques heures après la catastrophe, sur les secteurs durement touchés et auprès des populations inondées et endeuillées.

ALPES MARITIMES
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours
140, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 99 – 06271 Villeneuve-Loubet Cedex

Réalisation : Unité d'évaluation et de suivi des politiques du SDIS - Crédits Photos : SDIS 06